

U d'of OTTAWA



39003011857678

O. M. W.
OTTAWA, ONT.

4.07



LES EVANGELIAIRES

MÊME SÉRIE

DU MÊME AUTEUR

- Le Bréviaire romain.** 2 vol. 184 pages (409-410)
Prix..... 1 fr. 20
- Les Lectionnaires.** 2 vol. (463-464). Prix.... 1 fr. 20
-

- BRETON (Germain), supérieur du petit séminaire de Brive. —
La Messe. *Etude philosophique et théologique* (307).
1 vol.
- ERMONI (V.), Professeur au scolasticat des Lazaristes. — **Les
Origines de l'Episcopat.** (203)..... 1 vol.
- **La Primauté de l'Evêque de Rome dans les trois
premiers siècles.** (244)..... 1 vol.
- **Le Symbole des Apôtres.** (248)..... 1 vol.
- **L'Agape dans l'Eglise primitive.** (273).... 1 vol.
- **L'Eucharistie dans l'Eglise primitive.** (290). 1 vol.
- **Le Baptême dans l'Eglise primitive.** (298). 1 vol.
- **Le Carême.** (421)..... 1 vol.
- GASTOUÉ (Amédée). — **Noël.** (405)..... 1 vol.
- MOUSSARD (M.), chanoine de la Métropole de Besançon. —
Apologie du Culte catholique. (211)..... 1 vol.
- SAUBIN (Antoine). — **Symbolisme du Culte catholique.**
(212)..... 1 vol.
- VACANDARD (E.). — **La Pénitence publique dans l'Eglise
primitive.** (223)..... 1 vol.
- **La Confession sacramentelle dans la primitive
Eglise.** (224)..... 1 vol.
-

LITURGIE

Série publiée sous la direction
du Révérendissime Dom Cabrol, abbé de Farnborough

LES ÉVANGÉLIAIRES

PAR

Jules BAUDOT

Bénédictin de l'abbaye de Farnborough

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE



uOttawa
LIBRARY ANNEX



Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES



LIBRARIES

University of Ottawa

Le Chanoine Le Failloux

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET C^{ie}

4, RUE MADAME, 4

1908

Reproduction et traduction interdites

IMPRIMATUR

† F. CABROL,
The Abbey, Farnborough.

3 juin 1907.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 22 junii 1907.

G. LEFEBVRE,
Vic. gen.

BX
2003
.B375
1908

LES ÉVANGÉLIAIRES

INTRODUCTION

Le Saint Evangile dans la Liturgie.

I. — L'ancienne Synagogue, pleine de vénération pour les Livres inspirés, n'a jamais manqué d'en faire la lecture pendant les réunions qu'elle tenait chaque semaine. Deux passages, l'un tiré du Pentateuque, l'autre emprunté aux Prophètes, étaient lus, chaque samedi, devant l'assemblée ; la distribution en était faite de façon à assurer la lecture complète de ces deux parties de la Bible une fois par année. Nous savons par saint Luc que cette pratique existait au temps du Sauveur : être invité à faire ou à commenter la lecture, c'était recevoir un honneur, une marque de distinction. Le disciple a consigné dans son évangile (IV, 16) la scène qui se passa à la synagogue de Nazareth au moment où Jésus y entra ; puis, au livre des Actes (XIII, 15), il nous donne la même attestation en signalant la présence de saint Paul dans la synagogue d'Antioche de Pisidie.

Le fait fut pris sans nul doute pour une indica-

tion et les premières assemblées chrétiennes furent sanctifiées par la lecture des Saints Livres. A mesure qu'étaient communiquées aux églises les parties qui devaient bientôt former le Nouveau Testament, la lecture en était jointe à celle des extraits de l'Ancien. Des interprètes ont vu une allusion à la lecture de l'écrit de saint Luc dans ce passage de la II^e épître aux Corinthiens : VIII, 18 : *Misimus etiam cum illo (scil. Tito) fratrem cujus laus est in evangelio per omnes ecclesias* ; plus manifestement encore, saint Paul marque ses intentions au sujet de la pratique dont nous parlons quand il écrit, Colos., IV, 16 : *Et cum lecta fuerit apud vos epistola hæc, facite ut et in Laodicensium ecclesia legatur, et eam quæ Laodicensium est, vos legatis.*

Des années devaient s'écouler encore avant que l'Eglise de Jésus-Christ pût offrir un ensemble de lectures bien délimitées et distribuées à travers le cycle liturgique ; il y a néanmoins dans ces débuts comme un premier germe ; ce germe va bientôt se développer et il est intéressant d'en suivre l'évolution. Le lecteur entrevoit déjà l'objet de notre travail, et comprend que nous soyons amené à en restreindre le cadre : dire quel fut l'emploi du Nouveau Testament dans la liturgie chrétienne nous entraînerait bien au delà des limites d'un petit opuscule ; nous nous bornerons à parler de l'usage de l'Évangile et des Évangélistes depuis les premiers temps de l'Eglise jus-

qu'au XV^e siècle, époque où les manuscrits cèdent la place aux livres imprimés.

Tel est donc le plan que nous nous proposons de suivre. Quelques lignes d'introduction vont donner une idée générale des recueils où se trouvent soit le texte évangélique lui-même, soit l'indication des passages à lire durant l'office divin ou la célébration des saints mystères. Ensuite, mettant à profit les manuscrits connus jusqu'à ce jour, on essaiera de dire le genre de recueils que présente chaque époque de l'histoire, la répartition du texte sacré au cours de l'année liturgique, les formules ajoutées pour commencer ou pour terminer la lecture, le cérémonial institué pour traduire la vénération et le respect envers la divine parole. Chacun de ces points fournit la matière de développements plus ou moins considérables suivant les époques : on peut, en adoptant l'ordre chronologique, établir la division suivante :

1^o Première époque : les quatre premiers siècles de l'Eglise.

2^o Deuxième époque : du V^e au X^e siècle.

3^o Troisième époque : du X^e siècle au milieu du XV^e.

II. — *Idee générale des Recueils.*

Le passage des saints Livres, lu dans les réunions liturgiques, fut désigné parfois sous le nom de « Péricope ». Ce mot, dans la langue profane,

signifie : « fragment d'un auteur » ; Origène l'emploie en parlant d'un passage lu dans les assemblées chrétiennes, saint Jérôme également s'en sert quelquefois dans le même but : cependant l'expression n'est pas passée dans la langue liturgique de l'Eglise. Les protestants, à la suite de Luther, l'ont adoptée et s'en servent aujourd'hui pour désigner, non pas les anciennes péricopes de l'Eglise, mais « toutes les lectures chrétiennes ordonnées dans leurs services » (1).

Le mot qui a prévalu dans la liturgie catholique est celui de Leçon (*lectio*, lecture) ; d'où dérive l'expression « Lektionnaire ».

Les recueils spéciaux n'existèrent pas dès le commencement. On se servit, au début, des livres bibliques eux-mêmes, soit isolés, soit groupés de diverses façons. Nul point d'arrêt n'y était marqué à l'avance pour la lecture. « Le président de l'assemblée choisissait les passages à lire et arrêtait le lecteur quand il le jugeait à propos. Plus tard, il y eut pour chaque dimanche et chaque fête un texte déterminé : on continua néanmoins à se servir de bibles complètes, où se trouvaient marqués le commencement et la fin des leçons, soit en marge, soit dans une table placée en tête du volume. » A cette table, on donna, en grec, le nom de Synaxaire ; en latin, celui de Capitulaire. « Bientôt, on en vint

(1) Article « Pericopen » dans la *Realencyclopädie* de Herzog.

à découper dans les livres de la Bible, et même dans les Évangiles, les leçons des différents jours de l'année ; on eut ainsi, au lieu d'Évangiles, des *Évangélistes*, au lieu de Bibles entières, des *Lectionnaires*. Encore, finit-on par fondre dans le même recueil les leçons de l'Ancien Testament, des Épîtres, de l'Évangile ; on y mit aussi des extraits de certains autres livres (1). »

Un mot d'explication sur les noms donnés aux différents recueils : le *Capitulaire* des Évangiles est l'index ou la table marquant le passage à lire de l'Évangile par la simple mention des mots du commencement et de la fin ; le *Lectionnaire*, suivant Agobard, est le livre des leçons empruntées aux différents écrits de la Bible et mises dans un ordre convenable ; l'expression fut néanmoins restreinte au recueil des Épîtres, qu'on appelait aussi *Epistolaire*. On donna encore à ce dernier le nom d'*Apostolique* ou *Livre de l'Apôtre*, parce que les leçons qu'il contenait étaient tirées des écrits des Apôtres et notamment de saint Paul. Entendu dans son sens le plus large, c'est-à-dire comme contenant prophéties, épîtres, évangiles, le *Lectionnaire* fut appelé aussi *Comes*, *Liber comitis* ou *Liber comicus* : cette dénomination très ancienne est fondée, dit Du Cange, peut-être sur ce qu'un recueil de ce genre fut dédié à un grand

(1) Mgr Duchesne : *Origines du culte chrétien*, p. 106. — Dom Guéranger : *Institutions liturgiques*, tom. III, p. 271.

personnage, ou plutôt sur ce que les ecclésiastiques doivent avoir ce recueil avec eux comme un *compagnon* inséparable pour en lire le contenu, pour le méditer jour et nuit (1). Le recueil fut quelquefois aussi appelé *Pléniaire*, sans doute par opposition aux Lectionnaires abrégés ou Capitulaires qui donnaient une simple indication des passages à lire, tandis que le Pléniaire renfermait le passage en entier.

L'*Évangélaire* s'entend, dans son sens plus strict, du recueil des Évangiles à lire, à l'exclusion des autres lectures : qu'il s'agisse du texte complet ou des mots du commencement et de la fin (comme dans le Capitulaire des évangiles). — Que le lecteur veuille bien retenir ces quelques explications pour l'intelligence de ce qui va suivre : les dénominations signalées et certaines autres (comme Sacramentaire, Missel) seront employées l'une pour l'autre au cours de cet opuscule, mais uniquement comme source de renseignements sur l'usage de l'Évangile dans la liturgie (2).

(1) Du Cange, *Glossaire*. — Voir aussi dans les œuvres du B. Tommasi, préface du tom. V, p. XXI.

(2) On peut également pour toutes ces notions consulter Zaccaria : *Bibliotheca ritualis*, tom. I, p. 35, livre I, ch. 3.

CHAPITRE PREMIER

1^{re} Epoque. — Les quatre premiers siècles.1. *Livres dont on se servait.*

Sur les Livres du Nouveau Testament, il faut consulter l'histoire du canon dans les traités d'Introduction à l'Écriture Sainte : un opuscule de M. Chauvin « *La Bible dans l'Église catholique* » (n^o 92 de la collection *Science et Religion*) donne un résumé des travaux accomplis jusqu'à nos jours. « Le recueil évangélique fut déterminé, en fait, dès l'an 120 ou 130. » (Chauvin, opusc. cité, p. 31).

La manière dont s'exprime la *Didachè* indique qu'à l'époque où écrivait son auteur, vers 160 au plus tard et probablement vers la fin du 1^{er} siècle, les Évangiles étaient déjà réunis ensemble.

Ces manuscrits servirent dans les assemblées chrétiennes pour la liturgie des premiers temps.

2. *Existence des lectures évangéliques.*

L'usage du saint Évangile s'introduisit de bonne heure dans ces assemblées, soit pour l'ins-

truction, soit pour l'édification des fidèles : la tradition et les écrits des premiers Pères nous en fournissent une preuve au moins indirecte. Saint Justin, qui reflète à la fois les traditions romaine et palestinienne, y fait allusion dans ses Apologies. Saint Cyrille de Jérusalem, dans sa quatrième catéchèse où il résume toute la doctrine chrétienne, recommande les quatre évangiles bien connus de ses auditeurs (Migne, P. G., tom. 33, col. 499). Il faudrait aussi citer Origène (1).

Les *Constitutions apostoliques*, vaste recueil dont les parties sont empruntées à des sources diverses, ont tout un livre (le huitième) consacré à la liturgie de la messe, aux formulaires des ordinations, à la célébration des heures de prières. On y lit, à propos de l'ordination de l'évêque : « *Post lectionem legis et prophetarum ac Epistolarum nostrarum et Actorum atque Evangeliorum, ordinatus Ecclesiam salutet dicens : Gratia Domini nostri Jesu Christi, charitas Dei ac Patris et communicatio spiritus sancti cum omnibus vobis* » (II Cor., XIII, 13.) Mais c'est surtout la *Peregrinatio Sylviæ* qui fournit des détails précieux à propos de la lecture de l'Évangile dans l'église de Jérusalem. Décrivant l'office du dimanche à la basilique de l'Anastasia, Etherianous y signale deux moments distincts où se fait

(1) Voir un passage classique dans l'opuscule *Les Lectionnaires*, p. 9.

cette lecture : « Au premier chant du coq, nous dit-elle, après des prières et oraisons qui ne peuvent être récitées que par les prêtres ou les clercs, l'évêque resté jusqu'à cet instant dans l'intérieur du tombeau s'avance vers le seuil et lit, dans l'Évangile, le passage de la Résurrection (ce qui se pratique tous les dimanches). » Puis, vers huit ou neuf heures du matin, a lieu une autre réunion que la pieuse pèlerine ne prend pas la peine de nous décrire, parce qu'elle est conforme à la coutume qui existe partout le dimanche. Nous pouvons suppléer à son silence : l'office dont il s'agit est celui que l'antiquité appelle Messe des Catéchumènes. « Nous la trouvons décrite tout au long dans des documents à peu près contemporains, dit Mgr Duchesne (*Origines du culte chrétien*, p. 57). La série des lectures se termine par la lecture de l'Évangile, qui est faite, non plus par un simple lecteur, mais par un prêtre ou un diacre (1). »

Pour les églises du groupe d'Antioche, de Césarée, de Constantinople, il faut demander des allusions à la lecture de l'Évangile, soit à saint Basile, soit à saint Jean Chrysostome dans leurs homélies ou explications du texte sacré. Le premier, décrivant la pratique de son église de

(1) Pour ce qui concerne la *Peregrinatio*, voir l'Étude de D. Cabrol, pages 52 et 55.

Césarée, donne le cérémonial et les formules qui précèdent, accompagnent et suivent la lecture de l'Évangile dans l'assemblée des chrétiens. (V. Migne, P. G., t. 31, col. 1662). Saint Chrysostome donne à entendre qu'il y avait de son temps une table des lectures dressée d'avance et mise à la disposition des fidèles : il invite ses auditeurs à préparer le passage qu'il leur expliquera dans une prochaine réunion. (*Homilia de Lazaro*, III, c. 1.)

« La liturgie d'Antioche, au temps de saint Chrysostome, était à peu près celle que nous connaissons sous le nom de saint Jacques ou de Jérusalem, mais avec divers passages appartenant plutôt à celle des Constitutions apostoliques et d'autres de la liturgie du Testament (1). »

A Alexandrie, nous savons que les synaxes solennelles des dimanches et des fêtes avaient beaucoup de ressemblance avec celles de Rome ; nous entendons le Pseudo-Athanase dans sa lettre au pape Marc se plaindre que les Ariens avaient brûlé leurs livres saints, par mépris pour le nom chrétien. (Migne, P. G., tom. 28, col. 1445.) Saint Cyrille, écrivant à l'empereur Théodose, lui dit toute la vénération que l'on témoignait, dans les conciles, au texte des Saints Évangiles et l'autorité qu'on lui reconnaissait pour dirimer

(1) *Dictionn. d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*. Liturgie d'Antioche, tom. I, col. 2428. — Voir aussi les citations dans l'opuscule *Les Lectionnaires*. pp. 11 et 12.

les controverses ; ainsi à ses yeux ce texte était assimilé aux autres Ecritures et l'on en pouvait faire usage au même titre dans les réunions des fidèles. (Migne, P. G., tom. 76, col. 471.)

L'Afrique, aux premiers temps, témoigne sa vénération au livre des Evangiles et dans les réunions en fait la lecture aussi bien que des autres livres de la Bible : des écrits de l'hérétique Marcion et de la réfutation faite par Tertullien (*adv. Marcionem*, IV, 1) il résulte que la distinction entre l'*Evangile* et l'*Apôtre* était connue dès le II^e siècle. Le même Tertullien dit encore (*de Præscript.*, 6, 36) en parlant de l'Eglise romaine : « *Legem et Prophetas cum Evangelicis miscet et Apostolicis litteris* », voulant dire sans doute qu'elle les met sur le même pied, soit que ces quatre lectures se fissent successivement dans chaque réunion, soit qu'elles eussent lieu dans des réunions différentes. Quant à la distinction entre l'Evangile et l'Apôtre, nous la trouvons usitée dans les canons du II^e siècle, à Rome comme en Afrique, pour marquer les deux parties du Nouveau Testament : l'enseignement du Sauveur, l'enseignement des Apôtres, et, par excellence, celui de l'apôtre saint Paul, occupent une large place dans la série des Livres inspirés. Il est question des *Codices sacri* (livres lus dans les réunions de chrétiens, et comprenant soit l'Ancien, soit le Nouveau Testament) dans les actes très authen-

tiques de martyrs africains : car, sous Dioclétien, un des caractères de la persécution fut d'obliger les évêques et les prêtres à livrer leurs livres. D'après le Pseudo-Athanase, les ariens manifestaient leur rage contre les orthodoxes, en brûlant les livres dont ceux-ci se servaient. Dès la fin du II^e siècle, on voit aussi paraître la fonction de lecteur comme un ordre spécial dont le privilège fut de lire les livres sacrés (même l'Évangile) dans les réunions liturgiques (Duchesne, *Origines*, p. 330). Saint Cyprien, évêque de Carthage, estimait à un tel point cet ordre qu'il le conféra à un confesseur de la foi, Aurélien, en récompense de son courage pendant la persécution : « *Placuit ut ab officio lectionis incipiat, quia et nihil magis congruit voci quæ Deum gloriosa prædicatione confessa est, quam celebrandis divinis lectionibus personare, post verba sublimia quæ Christi martyrium prolocuta sunt, Evangelium legere, unde martyres fiunt.* » (*Epist.* 33, P. L., tom. 4, col. 328.)

Tertullien est un témoin de l'église de Rome, car il connaissait cette chrétienté et ses usages (*De cultu femîn.*, 1, 7), aussi bien que ceux de l'église d'Afrique ; saint Augustin plustard marquera le trait d'union entre son église et celle de Milan ; on sait qu'il se convertit dans cette ville en entendant les prédications de saint Ambroise. En maint endroit de ses sermons, le grand évêque d'Hip-

pone mentionne la lecture de l'Évangile comme une pratique de la messe des catéchumènes, tant à Milan qu'à Hippone. Au livre de ses *Confessions*, IX, ch. 33, il désigne la translation des reliques de saint Gervais et saint Protas à la basilique ambrosienne comme ayant marqué l'institution d'une nouvelle psalmodie ; saint Ambroise, au jour de l'invention de ces corps sacrés, donne une instruction à son peuple et il s'y réfère à l'évangile de l'aveugle-né dont on venait de faire la lecture. A Hippone, le fait de trois lectures, évangile compris, au temps de saint Augustin, ne semble pas contestable et doit être noté avec soin : il paraît même qu'il y a ordinairement connexion entre les lectures et les psaumes chantés (1). La connexion entre l'homélie et l'évangile lu n'est peut-être pas toujours aussi étroite, elle s'affirme néanmoins souvent, comme on peut s'en rendre compte par les exemples suivants : sermon 112 : « *In Evangelio ad cœnam vocati sumus.* » (P. L., t. 38, col. 643) ; serm. 170 : « *Audistis et Evangelium istis lectionibus concordare* » (P. L., t. 38, col. 927). (Voir aussi le sermon 49, it., col. 320.)

Nous n'en sommes pas encore aux ramifications des liturgies occidentales ; s'il faut en croire la lettre du pape Innocent I^{er} à Décentius, évêque

(1) *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, Afrique, I, col. 630.

d'Eugubium, écrite vers le début du v^e siècle, l'unité liturgique existe entre toutes les églises d'Occident, et parce qu'il la trouve un instant méconnue sur un point, il entend la rétablir (voir Migne, P. L., tom. 20, col. 551). La pratique de lire des passages de la Sainte Ecriture est donc, dans l'Eglise, au iv^e siècle, universelle et regardée comme ancienne : dans cette pratique, une place de choix est laissée à la lecture du saint Evangile.

3. *Quels passages lisait-on alors, et quelles marques de respect donnait-on au texte sacré ?*

Il y a peu de détails à donner en réponse à ces deux questions. En ce qui concerne la première, deux mots déjà ont été dits à propos des recueils, c'est que le président de l'assemblée désignait lui-même le passage à lire et arrêtait le lecteur quand il le jugeait bon. Toutefois, on en vint plus tard à un système de lectures déterminées et indiquées à l'avance. Un problème, sur la solution duquel les auteurs ne paraissent pas s'accorder, est de savoir si le *Diatessaron* de Tatien, premier type d'une harmonie évangélique au second siècle, exerça une influence sur la liturgie : l'abbé Martin (1) (*Rev. des quest. histor.*, 1883, tom. 33, p. 349 et suiv.) n'hésite pas à dire que les ouvrages d'Ammonius et Tatien exercèrent une influence

(1) Ce même abbé Martin a donné un autre article dans la même Revue, 1888, tom. 44, p. 5, sur le *Diatessaron* et les lectures.

profonde et durable sur les livres liturgiques des églises orientales. Ainsi, dans l'Évangélaire grec, les Évangiles choisis pour les leçons de certains jours sont formés de versets ou séries de versets pris de divers côtés dans le même évangile, quelquefois même dans des évangiles différents (1). D'autres vont plus loin et disent : a) Saint Augustin fit une tentative demeurée sans succès pour introduire dans son église l'usage d'enchâsser, dans le texte d'un évangéliste racontant la Passion de Jésus, des paroles empruntées aux autres synoptiques, à la manière de Tatien (voir sermon 232. Migne, P. L., t. 38, col. 1108) ; b) l'église syrienne, jusqu'au commencement du v^e siècle, lisait, dans sa liturgie, les évangiles harmonisés, c'est-à-dire le *Diatessaron* de Tatien (hypothèse du P. Savi dans la *Revue bibl.*, 1893, p. 326) ; c) le rite mozarabe imite cette manière de lire l'Évangile comme aussi certains fragments du Lectionnaire gallican. Mais, suivant la remarque du R. P. Dom Cabrol, la thèse est loin d'être prouvée, elle a contre elle précisément la tentative infructueuse de saint Augustin, et, quant à l'église syrienne, les indications que donne Etheria dans sa *Peregrinatio* (2).

(1) Au moins en ce qui concerne la lecture du récit de la Passion. Catalani parle aussi de l'Épiphanie. Voir *de Codice Evangel.*, p. 30.

(2) Etude sur la *Peregrinatio* : Appendices, p. 168-169.

En effet, Ethéria nous indique les lectures faites au cours de l'année à Jérusalem. Ce sont : pour les dimanches ordinaires, l'Évangile de la Résurrection à l'office des vigiles ; pour la fête de la Purification : S. Luc, II, 22 ; pour le samedi de Lazare (c'est-à-dire le samedi avant les Rameaux) : S. Jean, XI et XII, 1-12 ; pour le Dimanche des Rameaux : S. Math., XXI ; pour le Mardi Saint, office du soir : S. Math., XXV, 3-4 ; pour le Mercredi Saint, office du soir : Trahison de Judas ; pour le Jeudi Saint, office du soir : S. Math., XXVI, 38, ou S. Marc, XIV, 36 ; Jeudi Saint, la nuit : S. Luc, XXIII, 41 ; pour le Vendredi Saint, la nuit : S. Math., XXVI, 40 ; Vendredi Saint, la nuit : S. Luc, XXII, 48 ; pour le Samedi Saint, au matin : comparution du Christ devant Pilate ; Samedi Saint, après-midi : S. Math., XXVII, 57, ou S. Jean, XIX, apparition aux disciples ; pour Pâques, après midi : S. Luc, XXIV, apparition aux disciples ; pour le Dimanche de Quasimodo : S. Jean, XX, apparition à S. Thomas ; pour la Pentecôte ; Actes des Apôtres, I, 1-12 et évangile de l'Ascension.

Autre détail non moins intéressant à relever dans la *Peregrinatio Silviae* : à Jérusalem, la lecture de l'Évangile est pratiquée à Matines et à la Messe. D. Cabrol en a tiré cette conclusion que l'avant-messe ou messe des Catéchumènes et l'office canonial ont dû être calqués l'un sur l'autre.

Tel paraît être aussi l'avis de D. Baumer, dans son Histoire du Bréviaire ; nous lisons en effet au tome I^{er}, p. 388 de la traduction française : « On peut supposer qu'à partir de la fin du IV^e siècle, les leçons de l'office suivaient l'ordre des lectures de la messe. Le récit de Cassien, que les moines, durant le temps pascal, lisaient le Nouveau Testament (Actes des Apôtres, Epîtres, Evangiles), correspond aux indications de saint Jean Chrysostome (P. G., tom. 51, col. 105). Saint Augustin parle dans le même sens (*Tract. in Joan.*, VI, n. 1, P. L., tom. 35, col. 3019). » Ainsi, aux Matines romaines, on lisait entièrement la péripcope de l'Evangile de la messe correspondante, et non pas comme aujourd'hui les premières lignes seulement avec les mots : *et reliqua*. Le rit monastique a conservé cette lecture au Bréviaire, après le *Te Deum* immédiatement avant les Laudes (1).

Quant aux marques de respect qui accompagnaient la lecture du texte sacré, saint Cyrille d'Alexandrie y fait allusion dans sa lettre à l'empereur Théodose. Cette lecture, nous dit Ethéria, se fait au milieu des illuminations et des parfums dont l'odeur se répand dans toute la basilique, elle est accompagnée par les larmes et gémisse-

(1) Voir D. Cabrol, *L'avant-messe et l'office canonial*, dans l'art. de la *Revue du Clergé français*, année 1900 : *Les origines de la Messe romaine*. Voir aussi *Les Lectionnaires*, p. 13.

ments que poussent les auditeurs. Dans la liturgie alexandrine, tous, sauf l'évêque, se lèvent pendant que l'archidiacre lit l'Évangile. Avant cette lecture, les Ethiopiens disent le *Trisagion* et, quand elle est terminée, le livre saint est baisé par tous les assistants (1).

Ainsi se justifient par leur antiquité les marques de vénération et les rites que nous aurons à signaler dans la suite, et par lesquels l'Église traduit son respect pour le texte évangélique.

(1) *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie* : liturgie d'Alexandrie. I, col. 1084.

CHAPITRE II

Deuxième Epoque. — Du V^e au X^e siècle.

Les documents de ces temps reculés sont rares : on a eu pourtant la bonne fortune (et les travaux qui s'accomplissent chaque jour amèneront de nouvelles découvertes) de retrouver et d'étudier des manuscrits appartenant au VIII^e ou au IX^e siècle, et l'examen en a été profitable aux recherches sur les usages liturgiques. Essayons de résumer les résultats acquis, en ce qui concerne l'Évangélaire dans les églises d'Orient et d'Occident.

ARTICLE I^{er}. — EGLISES D'ORIENT.

Dès le IV^e siècle et au plus tard durant le V^e, l'Orient arrête une forme unique de liturgie : ce fait simplifie beaucoup les recherches et empêche de regretter l'absence de documents pendant le laps de temps qui s'écoule entre le IV^e et le

IX^e siècle. « N'eussions-nous, dit D. Burgon, ni synaxaire, ni évangélaire d'une plus haute antiquité que le VIII^e siècle, le plan lui-même tel qu'il résulte de ces monuments, pris dans ses particularités essentielles, est certainement antérieur de quatre siècles à n'importe quel manuscrit grec connu (1). »

Les temps ultérieurs présentent des ramifications liturgiques comme celle des Ethiopiens, Syriens, Arméniens, Maronites, etc.; dans un exposé succinct il faut renoncer à leur donner une place; on ne peut que dire un mot sur les deux branches principales : liturgie grecque et liturgie syriaque.

1. *Les recueils de l'Eglise grecque.* — Le D^r Scrivener, *Introduction to the criticism of the New Testament*, tom. I, a collationné un grand nombre de manuscrits contenant le texte grec du Nouveau Testament, et, dans l'article *Lectionary* du *Dictionary of christian antiquities* de Smith, il a lui-même résumé ses recherches en prenant soin de signaler les sources où il a puisé. Dans un appendice au chap. III, tom. I^{er}, p. 80, il donne un Synaxaire formé par la comparaison de différents manuscrits onciaux (notamment l'*Arundel*, n. 547, qui est du IX^e siècle ;

(1) Cité dans Smith : *Dictionary of christian antiquities*, tom. II, p. 954.

le *Parham*, n. 18, qui porte la date de 980 ; le *Harleian*, n. 5598, daté de 995) avec des notes liturgiques ajoutées en seconde main au *Codex Bezae*. Il cite encore, comme vraiment précieux à notre point de vue, deux manuscrits onciaux du VIII^e ou IX^e siècle, actuellement à la Bibliothèque nationale de Paris : ces manuscrits sont désignés, l'un sous la lettre K et le nom de *Codex Cyprius*, l'autre sous la lettre M et le nom de *Codex Campianus* : tous deux contiennent le texte grec des Évangiles et portent en marge des notes liturgiques écrites par le copiste lui-même ou par quelqu'un de ses contemporains. Les notes sont à l'encre rouge : dans la première moitié de l'un de ces *Codices*, elles consistent en un simple signe d'inflexion ; dans la seconde, elles mentionnent en marge la référence aux canons d'Eusèbe placés au commencement du volume, puis le signe AP^x, abréviation de APXH, une rubrique indiquant la fête à laquelle se réfère la péricope et souvent même la reprise du commencement du texte. A ces manuscrits sont annexés des fragments de Ménologes ou tables des leçons pour les saints de l'année.

2. Pour les *Lectionnaires syriaques*, Scrivener (tom. II, p. 413-414) les partage en deux classes : la première ne nous présente qu'une œuvre grecque traduite en langue syriaque ; la seconde s'écarte des lectionnaires grecs surtout en ce qui

concerne le commencement de l'année ecclésiastique (Avent au lieu de Pâques). Certains recueils contiennent un Ménologe ; plus rarement les leçons des fêtes sont reportées dans un autre volume. — Quelques manuscrits syriaques dont il reste seulement des fragments sont d'une haute antiquité, le British Museum en possède deux datés de 824, et plusieurs autres qui doivent être rapportés au même siècle ; un autre du VI^e siècle contient les quatre Évangiles avec un certain nombre de rubriques intercalées dans le texte. On ne peut passer sous silence le manuscrit 19 du Vatican, écrit en 1030 par le prêtre et moine Elias dans le monastère de Moïse à Antioche ; quoiqu'il n'appartienne pas à l'époque que nous étudions, il permet de supposer que, longtemps avant cette date, les leçons de l'église syrienne étaient identiques à celles de l'église grecque (1).

3. *Distribution des leçons évangéliques au cours de l'année grecque.* — Les documents signalés fournissent toute la preuve matérielle désirable que le texte évangélique était lu en entier chez les Grecs au moins une fois chaque année : il y avait une péricope indiquée pour chaque jour, on ne dit pas que la lecture en fût empêchée par la solennité des saints, assez rare d'ailleurs à cette

(1) Smith, *Dictionary of christian antiquities*, Lectionary. II, p. 959.

époque reculée. Le choix, sauf pour le samedi, le dimanche et les mystères de la vie du Sauveur, n'est guère compliqué : on se contente de suivre l'ordre du récit donné par chaque évangéliste, on les lit dans l'ordre suivant : saint Jean, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc.

L'année ecclésiastique commence à Pâques : l'évangile de saint Jean remplit les sept semaines qui vont de Pâques à la Pentecôte, généralement la leçon du dimanche est plus longue et paraît choisie d'après un plan déterminé, on y a placé le récit des miracles plus marquants, des paraboles plus développées, des enseignements plus importants du Sauveur : à remarquer au 4^e dimanche après Pâques l'entretien de Jésus avec la Samaritaine (IV, 5-42) et au 5^e le miracle de l'aveugle-né (IX, 1-38). Aux Matines de la Pentecôte reparait l'apparition de Jésus aux Apôtres en l'absence de saint Thomas (XX, 19-23) déjà donnée au 1^{er} dimanche, et à la messe est mentionnée la discussion des Juifs au sujet de Jésus et de sa mission VII, 53 à VIII, 1) (1). — Au lendemain de la Pentecôte, commence l'évangile de saint Mathieu, dont les péripopes se suivent durant les jours de la semaine ; on réserve seulement des péripopes

(1) Scrivener, I, p. 81, remarque ici que la péripope concernant la femme adultère manque dans tous les manuscrits connus.

spéciales pour le samedi et le dimanche ; même quand on prendra saint Marc pour les jours de la semaine à partir du 12^e dimanche, saint Mathieu sera continué le samedi et le dimanche jusqu'au 17^e. Quelquefois ces récits du samedi et du dimanche se suivent en ordre inverse. Par exemple au 4^e dim., Math., VIII, 5-13, et la veille, Math., VIII, 14-23 ; du 4^e au 12^e dim. : les miracles de Jésus (serviteur du Centurion, VIII, 5-15 ; possédés de Gerasa, VIII, 28-IX, 1 ; paralytique, IX, 1-8 ; deux aveugles et le possédé muet, IX, 27-35 ; première multiplication des pains, XIV, 14-22) ; du 12^e au 17^e dim. : les paraboles (jeune homme riche, XIV, 16-26 ; vigneron perfides, XXI, 33-42 ; festin des noces, XXII, 2-14 ; parabole des talents, XXV, 14-30 ; enfin la *Chananéenne*, XV, 21-28) ; ce 17^e dimanche conduit approximativement à la date du 14 septembre. — Alors commence l'Évangile de saint Luc, sous cette rubrique : *pour la nouvelle année* ; Scrivener (tom. I, p. 86) estime que cette indication devait se rapporter au 24 septembre et non au 1^{er}. Une nouvelle série de dimanches va se poursuivre sans interruption jusqu'à celui de la Quinquagésime ; on y lit chaque jour le récit de saint Luc, dans l'ordre même du texte jusqu'au début de la 13^e semaine (samedis et dimanches toujours exceptés ; on y entremêle un choix de paraboles et de miracles). — A partir de la 13^e semaine on reprend la suite de saint Marc dont une partie

avait été lue entre la 13^e et la 17^e semaine après la Pentecôte, on continue néanmoins saint Luc chaque samedi et chaque dimanche. — Le 17^e dimanche de cette nouvelle série se trouve coïncider avec celui qui, chez les Occidentaux, précède la Septuagésime ; les Grecs y reprennent pour la seconde fois l'Évangile de la *Chananéenne* (saint Math., XV, 21-28).

Au cours du Carême et jusqu'au début de la semaine sainte les passages du samedi et du dimanche sont empruntés d'ordinaire à saint Marc ; il faut en excepter le premier dimanche, entretien de Jésus avec Nathanael (Joan., I, 44-52), le sixième samedi, veille des Rameaux, appelé le samedi de Lazare (Joan., XI, 7-45) ; le jour des Rameaux où on lit le récit du repas de Béthanie (Joan., XII, 1-18), — Chaque jour de la semaine sainte, il y a deux passages distincts de l'Évangile, le premier pour Matines, le second pour la Liturgie : ces passages rappellent les événements des derniers jours avant la Passion. Le Jeudi Saint, les récits de la Passion selon les quatre évangélistes sont combinés et réunis en douze leçons, ce qui se pratique également le Vendredi Saint. De même le jour de Pâques, le récit de la résurrection et des apparitions de Jésus d'après les quatre évangélistes, est combiné en onze leçons.

Le *Ménologe* annexé aux manuscrits *Cyprius* et *Campianus* présente à son tour les particularités

de l'Eglise grecque : le début coïncide non plus avec le commencement de l'année ecclésiastique à Pâques, mais avec celui de l'année civile, vers le 1^{er} septembre (15^e dimanche après la Pentecôte) ; les solennités y sont en petit nombre, la présence de quelques-unes est une preuve que le copiste ou l'auteur de cette liste était postérieur au VIII^e siècle.

On y voit comme fêtes de Notre Seigneur, celles de Noël fixée au 25 décembre avec les péricopes évangéliques de saint Mathieu, II, 13-23, et I, 18-25 ; de la Circoncision au 1^{er} janvier avec deux passages de saint Luc, II, 20-21 et 40-52 ; de la Théophanie au 6 janvier, on y lit le récit du baptême de Jésus (Marc, I, 9-11 et Math., III, 13-17) ; de la Présentation au Temple, le 2 février avec le récit de saint Luc, II, 25-40. La fête de l'Exaltation de la Sainte Croix se célèbre au 14 septembre et on y lit le passage de saint Jean XII, 28-36, où Jésus annonce qu'il sera glorifié par la croix, et le récit du crucifiement tel que le donne le même évangéliste, XIX, 6-35. Les fêtes de la sainte Vierge y figurent assez nombreuses : la Nativité au 8 septembre avec le récit de la visite faite par Marie à sa cousine Elisabeth (Luc, I, 39-49 et 56), puis le passage où il est question de Marthe et Marie (Luc, X, 38-42) ; l'Annonciation (25 mars) où l'on trouve la mission de l'Archange Gabriel (Luc, I, 24-38) ; l'Assomption (15 août),

où reparait le passage de Marthe et de Marie. — Au 8 novembre se trouve une fête en l'honneur de saint Michel et des Archanges pour laquelle on lit deux passages évangéliques qui n'ont guère de rapport avec les anges : ce sont ceux de saint Mathieu, XVIII, 10-20 et de saint Luc, X, 16-21. — Saint Jean-Baptiste est plusieurs fois mentionné : au 7 janvier, avec sa qualité de précurseur (Joan., I, 29-34), au 24 février, l'Invention de son chef avec deux passages évangéliques : l'ambassade du précurseur à Jésus (saint Luc, VII, 18-29), l'éloge de saint Jean-Baptiste par le Sauveur (saint Mathieu, XI, 5-14) ; au 24 juin, sa naissance (saint Luc, I, 1-25 et 57-80) ; au 29 août, sa Décolation (Math., XVI, 1-13 et Marc, VI, 14-30). — Le 30 juin a une fête des douze apôtres avec le passage de saint Mathieu, X, 1-18 ; chaque apôtre a de plus sa fête particulière : saint Thomas au 6 octobre (Joan., XX, 19-31), saint Jacques frère du Seigneur au 23 octobre (Marc, VI, 1-7), saint Philippe au 14 novembre (Joan., I, 44-55), saint Mathieu au 16 novembre (Math., IX, 9-13), saint André, 30 novembre (Joan., I, 35-52), saint Jacques fils de Zébédée au 30 avril (Math., X, 1-7), saint Jean le Théologien au 8 mai (Joan., XIX, 25-27), saint Jude au 26 mai (Joan., XIV, 21-24), saint Barthélemy en même temps que saint Barnabé au 11 juin (Marc, VI, 7-13), saint Jude frère du Seigneur au 19 juin (Marc, VI, 7-13),

saint Pierre et saint Paul au 29 juin (Joan., XXI, 15-31 et Math., XVI, 13-19), enfin saint Thaddée au 20 août (Math., X, 16-22).

4. *Distribution des leçons dans les autres Eglises orientales.* — Scrivener fait remarquer (Introduction, II, Appendice A) que les leçons ordinaires de l'Eglise syriaque jusqu'au XI^e siècle sont identiques à celles de l'Eglise grecque.

Dans l'Eglise copte, la distribution des passages est toute différente ; il n'y en a que pour le dimanche. Cassien cependant nous atteste expressément qu'au v^e siècle les Egyptiens lisaient aussi chaque samedi un passage des Epîtres et des Évangiles (*Institutions*, III, 2). Chaque dimanche a trois lectures de l'Évangile empruntées généralement à trois narrateurs différents ; saint Jean seul est lu aux mois de janvier et de février et pendant les cinq semaines qui suivent la fête de Pâques (1).

5. *Cérémonial observé pour la lecture de l'Évangile.* — La distribution des péricopes évangéliques dans les églises d'Orient nous a retenu quelque temps, et cependant nous sommes loin d'avoir tout dit : de même, on ne peut que retracer à longs traits les usages de ces églises relativement à la lecture elle-même. Renaudot dans ses observations sur les liturgies syriaques, a noté

(1) Smith : *Dictionary of christian antiquities*, II, p. 959.

que l'Évangile se lisait en syriaque, puis en arabe vulgaire, que cette lecture se faisait par le prêtre et non par le diacre, qu'on en donnait une double interprétation, dont une littérale et simple, une autre par mode de paraphrase ou d'homélie. Quant aux prières et formules de vénération, elles sont, dit-il, les mêmes dans tous les rites, tendent à inculquer aux auditeurs la nécessité de prêter une oreille attentive à la parole divine et surtout de la traduire dans leurs actes. Voici par exemple une de ces formules : *Evangelium Sanctum D. N. J. C. prædicatum per Matthæum apostolum, aut per Joannem, vitam et salutem annuntians mundo* ; ou bien : *Annuntiatio vivifica per Marcum aut Lucam evangelistas quæ annuntiat vitam et salutem mundo* ; et prosequitur : *In tempore igitur dispensationis Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, Verbi Dei quod annuntiatum fuerat* ; et post *Evangelium* dicit : *Domino nostro Jesu Christo, hymni, laudes et benedictiones propter verba ejus viva ad nos ; et Patri ejus qui misit illum ad salutem nostram et Spiritui vivo et sancto qui vivificat nos in sæcula sæculorum. Amen* (1).

A la lecture de l'Évangile, chez les Nestoriens, on donne les mêmes marques de respect que par-

(1) Renaudot : *Liturgiarum orientalium collectio*, II, p. 69 et 19.

tout ailleurs ; on y salue et encense le livre, deux acolytes précèdent avec des flambeaux allumés quand on le porte à l'ambon, la lecture est faite à haute voix dans toutes les églises.

Renaudot nous a dit que, dans l'église syriaque, l'Évangile était lu par le prêtre ; toutefois la coutume s'introduisit bien vite en Orient comme en Occident d'étendre ce privilège au diacre pendant les messes solennelles (1). La lecture se faisait à l'ambon, sorte d'estrade sur un lieu élevé d'où l'on pouvait plus aisément se faire entendre, soit pour les lectures, soit pour les instructions adressées au peuple. L'historien Socrate (*Hist. Eccl.*, liv. VI, c. 5) en fait mention quand il dit de saint Chrysostome : « *Sedens in suggestu unde antea quo facilius audiretur concionari solebat, orationem in reprehensionem ejus habuit* (2). »

Le rite d'après lequel le diacre demande la bénédiction avant la lecture de l'Évangile est général et partout reçu, dit Catalani (*de Codice Evang.*, p. 67) ; on a varié seulement les formules : ainsi, dans la liturgie de Saint-Marc, le diacre dit : *Domine, benedicito* ; le prêtre répond : *Dominus benedicat et fortificet, et auditores nos faciat sancti sui Evangelii qui est benedictus Dominus, nunc et semper et in sæcula sæculorum. Amen.* — Dans la

(1) Catalani ; *De Codice Evangelii*, p. 35.

(2) *Dictionn. d'Archéologie chrétienne et de Liturgie* : Ambon. I, col. 1330.

liturgie de Saint-Chrysostome, le diacre dit : *Benedic præconem sancti Apostoli et Evangelistæ* ; le prêtre faisant le signe de la croix répond : *Deus per intercessionem sancti gloriosi Apostoli det tibi evangelizanti verbum ad virtute multa evangelizandum* (1). — La procession qui se fait à l'ambon est plus solennelle chez les Grecs que chez les Latins : on l'appelle *Introitus sancti Evangelii* ; le prêtre prenant le livre qui était sur l'autel le remet au diacre, tous deux sortent du sanctuaire, viennent par la porte du nord à un endroit déterminé où le prêtre dit l'oraison de l'entrée ; c'est, dit saint Germain de Constantinople, pour signifier l'avènement du Fils de Dieu ; alors tous les assistants s'agenouillent pour marquer leur vénération au livre de l'Évangile que l'on porte à travers l'église ; pendant cette procession les lecteurs chantent : *Venite adoremus, et procidamus Christo*. Le diacre s'approche du prêtre et lui présente le livre à baiser : puis il élève et montre ce livre en disant : *Sapientia, recti* (ce que l'on interprète comme une invitation à écouter *debout* la parole de la divine *Sagesse*) ; le diacre dépose ensuite le livre sur l'autel et, jusqu'à cinq fois, invite l'assemblée à se montrer attentive : *Attenti simus* ; puis il encense l'autel, le sanctuaire et même le

(1) Martène, dans son *De antiquis monachorum ritibus*, liv. 2, c. 4, § 2, donne d'autres formules monastiques.

voile tendu devant les oblations, il s'approche du prêtre qui est devant l'autel ; ayant pris le livre, il incline la tête et demande la bénédiction. Ensuite, il sort du sanctuaire et précédé des flambeaux et de l'encens il se rend à l'ambon. Le prêtre se tenant devant l'autel et se tournant vers l'occident, dit à haute voix : *Sapientia, recti audiamus sanctum Evangelium* ; le diacre répond : *Lectio sancti Evangelii* ; le chœur répond : *Gloria tibi Domine*, et le prêtre dit de nouveau : *Attendamus*. La lecture terminée, le diacre revient à l'entrée du sanctuaire, rend le livre au prêtre qui lui dit : *Pax tibi*.

Chez les Ethiopiens, le diacre fait également le tour de l'église avant la récitation de l'Évangile, et crie : *Surgite, audite Evangelium sanctum et bonam annuntiationem Domini nostri et Salvatoris nostri Jesu-Christi* ; le prêtre, ayant pris le livre, l'encense trois fois, puis après une solennelle prière chante lui-même l'Évangile avec tout l'appareil accoutumé.

Chez les Grecs, non seulement l'évêque se lève en même temps que les fidèles pour entendre la lecture de l'Évangile, mais, suivant un auteur du VI^e siècle, Isidore de Péluse, il quitte l'*Omophorion* (en latin, *Pallium*), sorte d'ornement de laine qu'il porte sur les épaules comme un symbole du divin Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis perdue ; et cette déposition de l'*omophorion* est

un témoignage de respect rendu au grand et suprême pasteur qui parle dans l'Évangile. On se tient debout pendant la lecture, dans l'attitude du serviteur et du disciple quand il reçoit les instructions de son Maître, pour témoigner sa vénération à l'enseignement et à la personne du Maître, son empressement à exécuter les ordres, à poursuivre l'acquisition des biens éternels qui en seront la récompense.

ARTICLE II. — EGLISES D'OCCIDENT.

Quand on aborde l'étude de la liturgie occidentale, on se trouve arrêté par la question d'unité primitive : quel est le point de départ des divergences qui séparent entre elles les liturgies romaine, ambrosienne, gallicane, mozarabe, celtique ? Pour un bon nombre d'auteurs, parmi lesquels Probst, en ces derniers temps, le type liturgique latin fut primitivement représenté par une liturgie romaine bien distincte des liturgies grecques et qui donna naissance aux liturgies gallicane, etc... Pour d'autres, parmi lesquels on compte Mgr Duchesne, il y eut sans doute une liturgie romaine, mais, à côté de Rome, Milan forma un centre important, reçut dans sa liturgie l'influence de l'Orient et transmet cette influence aux autres liturgies occidentales, gallicane, mo-

zarabe, etc... (1). — Sans prendre parti dans le débat, il importe qu'on en tienne compte quand on étudie l'Évangélaire dans la liturgie occidentale, il faut surtout retenir que les évêques avaient toute liberté de régler les lectures dans leurs églises.

1. *Les recueils.* — De bonne heure, les églises d'Italie tinrent à avoir des recueils spéciaux pour les lectures de l'office divin ou de la messe. Dès le v^e siècle, trois espèces de livres sont employés pour les offices liturgiques : les Sacramentaires, les Graduels, les Lectionnaires. Le missel plénier, formé de ces trois livres réunis n'apparaîtra que vers le x^e siècle au plus tôt (2). C'est aux Lectionnaires qu'il faut recourir pour se renseigner sur l'état des péricopes évangéliques.

Le *Comes*, ou *Liber comitis* ou *Liber comicus*, peut être considéré à bon droit comme un Lectionnaire de l'Église romaine antérieur à l'époque de saint Grégoire le Grand. Il jouissait d'une si grande faveur dans cette église que beaucoup d'anciens liturgistes ont cru pouvoir en attribuer la composition à saint Jérôme : « *Hieronimus*

(1) Voir D. Cabrol, *Origines liturgiques*, p. 30 et appendice p. 349, pour un aperçu sur l'état de la question à l'heure actuelle.

(2) Mgr Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 104, 110, 206, et Muratori dans Migne, P. L., t. 74, col. 908.

presbyter, écrivait Hugues de Saint-Victor, *Lectio-narium ut habet hodie Ecclesia collegit, sed Damasus papa, ut nunc moris est, legi instituit* (1). » De nos jours ce sentiment est abandonné, mais il demeure établi que l'auteur du recueil est antérieur à saint Grégoire pape : une lettre à Constantius qui lui sert de préface indique que l'auteur rédige son œuvre à une époque où les évêques avaient la liberté de régler les lectures dans leurs églises ; l'usage du Lectionnaire est néanmoins communément reçu et dès lors l'auteur consent à en rédiger un, à la prière de Constantius. C'est un évêque qui s'adresse à un autre évêque ; D. Morin pense qu'il s'agit de Victor de Capoue, mort en 573, et que le destinataire est un évêque de la région de Bénévent. (*Revue Bénédictine*, année 1890, p. 416 ; année 1898, p. 241) (2). L'ordre suivi est conforme à l'ordre liturgique de Rome tel qu'il résulte des Sacramentaires gélasien et grégorien ; et au moment où se rédige le *Comes*, la leçon prophétique n'est pas complètement supprimée à la messe, comme elle le sera après saint Grégoire.

Enfin, dans la lettre que ce grand pape écrit à Secundus pour lui annoncer ses homélies sur l'Évangile, se trouve une allusion à la lecture

(1) Pamélius, dans sa préface à l'édition du *Comes*, fait aussi cette attribution.

(2) Voir aussi ce que nous disons du *Comes* dans *Les Lectionnaires*, p. 23-25.

évangélique pendant la messe et à l'ordre suivi pour ces lectures : « *Inter sacra missarum solemnia, ex his quæ diebus certis in hac ecclesia legi ex more solent sancti Evangelii quadraginta lectiones exposui.* » (Migne P. L., tom. 76, col. 1075.) De fait, l'attribution des passages évangéliques aux dimanches et aux fêtes dans les homélies de saint Grégoire concorde avec les indications du *Comes*. Des éditions du *Comes* ont été données notamment au XVI^e siècle par Pamélius, au XVIII^e siècle par D. Gerbert. De nos jours, D. Morin a publié un manuscrit de la Bibliothèque Nationale qui a appartenu à l'abbaye de Silos : le manuscrit est du XI^e siècle, mais son contenu permet d'en faire remonter l'origine première jusqu'au VI^e siècle. Les particularités de ce document donnent à penser qu'il fut écrit pour l'église de Tolède, mais l'ordre suivi a des analogies avec l'ordre liturgique de Rome ; D. Morin suppose donc qu'un *Liber comitis*, en usage dans l'Eglise romaine, a été communiqué aux diverses églises occidentales, que celles-ci en ont adopté le fond tout en y joignant certaines particularités ; la comparaison avec certains autres capitulaires semble confirmer cette hypothèse.

L'Évangélaire de Burchard, autre document sur les péricopes, appartient au VI^e siècle, s'il faut en croire le catalogue de la Bibliothèque universitaire de Wursbourg, et permet de reconstituer

la plupart des péricopes napolitaines ; elles ont plus d'un point de contact avec celles du *Comes* (1).

L'église de Milan eut, sous saint Ambroise, sinon un Lectionnaire complètement organisé, du moins des particularités qui la distinguaient de l'église de Rome. Mabillon (*Musæum Italicum : de ritu ambrosiano*) en signale quelques-unes puisées dans les œuvres du saint docteur ; c'est ainsi que l'épisode de Bethphagé se lisait au 4^e dimanche de l'Avent et non au dimanche des Rameaux, que l'évangile de l'aveugle-né se lisait en Carême lors de la préparation des compétents au baptême (Epît. 45 à Bellecius). L'Epître 18 à Marcelline mentionne la coïncidence de la lecture d'un passage de Jérémie avec le repas de Jésus chez le pharisien ; ailleurs encore se trouvent signalées les lectures du passage de saint Jean sur la femme adultère, de saint Luc sur l'homme riche qui part pour un pays lointain. Mabillon emprunte à l'Histoire des évêques de Milan par Landulphe ce fait qu'on tenta, dans un concile de Rome tenu sous Adrien I^{er}, d'abroger le rite ambrosien, que l'évêque Eugène obtint la conservation de ce rit, alléguant le respect professé par saint Grégoire le Grand. L'Antiphonaire de Milan signalé ensuite par Mabillon est seulement du XI^e ou XII^e siècle ; pour la période dont nous nous

(1) D. Morin, *Rev. Bénéd.*, 1893, p. 113.

occupons, indiquons, après D. Morin, un système inédit de lectures liturgiques, en usage dans une église de la Haute Italie. Ces notes, écrites vers l'an 700, proviennent d'une église où l'on suivait le rit milanais : à cette époque, le rit en question avait donc pu se répandre en dehors de la ville et du diocèse de Milan (1).

Le manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich, dit ailleurs D. Morin, a quelque rapport avec le manuscrit de la Haute Italie : il est du VII^e siècle et contient les quatre Évangiles en lettres onciales, mais il reste incomplet pour une reconstitution liturgique (2).

Pour les péricopes évangéliques de la liturgie gallicane, les documents semblent plus complets : le Lectionnaire de Luxeuil, publié par D. Mabillon, dans sa *Liturgia gallicana* (voir P. L., tom. 72), contient les leçons des messes de l'année ecclésiastique : c'est un document du VII^e siècle ; D. Morin (*Revue Bénéd.*, 1893, p. 438), d'accord avec Mgr Duchesne (*Orig. du culte chrétien*, p. 147), paraît disposé à reconnaître son origine parisienne pour les raisons suivantes : on n'y trouve point de traces d'éléments romains, l'ordre suivi est celui de l'année ecclésiastique galli-

(1) D. Morin dans la *Revue Bénédictine*, année 1903, p. 379. Cf. le *Dict. d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*. Rit ambrosien. Tom. I, col. 1385.

(2) *Revue Bénédictine*, année 1893, p. 246.

cane (cf. un *Ordo gallican* dans D. Martène, *de Antiquis ecclesiæ ritibus*, tom. I, p. 167), parmi les fêtes de saints peu nombreuses figure celle de sainte Geneviève. — Un autre document de la même époque et apparenté avec le précédent est le Sacramentaire gallican ou Missel de Bobbio publié aussi par Mabillon (*Musæum italicum*, p. 272) : les fêtes y sont peu nombreuses, il n'est pas purement romain ni purement celtique, ni mozarabe, ni africain, mais il combine ces différents éléments avec une certaine prédominance du romain et du gallican : ainsi il contient une messe en l'honneur de saint Sigismond roi des Burgondes : d'où l'on a pensé qu'il pouvait appartenir à la province de Besançon ou de Bourgogne. Mgr Duchesne, de son côté (*Orig. du culte*, p. 151), trouve ce document bien romanisé.

La liturgie mozarabe (ou des chrétiens qui vécurent en Espagne sous la domination des Arabes) se développe aux VI^e et VII^e siècles, mais l'ensemble de ses formules pourrait bien remonter au IV^e et au V^e siècle, à l'époque des relations avec l'église d'Afrique et avec l'église romaine (1) ; de nombreux rites y ont été importés vraisemblablement de Rome par les premiers prédicateurs de l'Évangile ; le reste, choix des

(1) D. Cabrol, *Origines liturgiques*. Appendice D, p. 210-211.

lectures, formules de prières, est l'œuvre des évêques, des docteurs de la péninsule. Le *Comes* est le recueil des lectures liturgiques de l'Ancien et du Nouveau Testament : celui qu'a publié D. Morin (voir plus haut) donne les lectures de l'église de Tolède (1)

2. *Distribution de l'Évangile au cours de l'année.*

A Rome et dans les églises de l'Italie méridionale, comme Naples, l'année Ecclésiastique commence à l'Avent ; on y compte ou cinq ou quatre dimanches. Pour le 5^e dimanche avant Noël, Pamélius donne la multiplication des pains, (saint Jean, VI, 5) ; pour le 4^e, l'épisode de Bethphagé (saint Math., XXI, 1-9) ; les 3^e, 2^e et 1^{er} dimanches avant Noël ont un passage de saint Luc sur les derniers temps (saint Luc, XXI, 25-33), le récit de l'ambassade de saint Jean-Baptiste à Jésus (saint Math., XI, 2-10), l'enquête des Juifs auprès de Jean Baptiste pour savoir s'il ne serait pas le Christ (Joan., I, 19-28). A ces trois derniers passages se réfère une homélie de saint Grégoire le Grand, la 1^{re}, la 6^e et la 7^e. La veille de Noël rappelle l'avertissement de l'ange à saint Joseph (saint Math., II, 2-10) ; le jour même, au premier chant du coq, saint Luc, II, 1 ; à l'aurore, saint Luc, II, 15 ; à la messe du jour, le prologue de

(1) Voir D. Férotin, *Monumenta liturgica*, tome V : *Liber ordinum*. Introduction, p. XIII.

saint Jean, I, 1-14. — Pour les fêtes qui suivent celle de Noël, saint Etienne, saint Jean, les saints Innocents, le dimanche dans l'octave, la Circoncision, l'Epiphanie, pour les dimanches qui suivent jusqu'à la semaine sainte, Pamélius donne les péricopes évangéliques telles que nous les avons aujourd'hui sauf au 5^e dimanche après l'Epiphanie où se lit le passage de saint Mathieu, XI, 25-30 ; le 2^e dimanche de Carême où se lit l'épisode de la Chananéenne (saint Math., XV, 21-28) ; quelques homélies de saint Grégoire concordent avec cette distribution, la 10^e pour l'Epiphanie, la 19^e pour la Septuagésime, la 15^e pour la Sexagésime, la 16^e pour le 1^{er} dimanche de Carême, la 18^e pour le dimanche de la Passion. Le même accord règne entre le *Comes* publié par Pamélius et la distribution actuelle des évangiles dans l'Eglise romaine pour chaque jour de la semaine sainte et de la semaine qui suit Pâques ; il en va de même pour les dimanches et la fête de l'Ascension, jusqu'à la Pentecôte. — Dans l'octave de cette solennité, le *Comes* de Pamélius fait lire l'entretien de Jésus avec Nicodème (saint Jean, III, 1-15) que nous lisons au lundi de la Pentecôte. Pour les dimanches qui suivent, il paraît plus simple de donner la distribution du *Comes* d'après Pamélius.

Dimanches après la Pentecôte : 2^e, S. Luc, XVI, 1 ou 19-31, l'Econome infidèle ou le mauvais

riche et Lazare ; — 3^e, S. Luc, XIV, 16-24, parabole du grand festin ; — 4^e, S. Luc, XV, 1-10, la brebis perdue ; — 5^e, S. Luc, VI, 36-42, être miséricordieux ; — 6^e, S. Luc, V, 1-11, pêche miraculeuse sur le lac de Génésareth ; — 7^e, S. Mathieu, V, 20-24, offrande à l'autel et réconciliation avec ses frères ; — 8^e, S. Marc, VIII, 1-9, deuxième multiplication des pains ; — 9^e, S. Mathieu, VII, 15-21, faux prophètes dénoncés ; — 10^e, S. Luc, XVI, 1-9, économe infidèle ; — 11^e, S. Luc, XIX, 41-47, Jésus pleure sur Jérusalem ; — 12^e, S. Luc, XVIII, 9-14, pharisien et publicain ; — 13^e, S. Marc, VII, 31-37, guérison d'un sourd-muet ; — 14^e, S. Luc, X, 23-37, le bon Samaritain ; — 15^e, S. Luc, XVII, 11-19, les dix lépreux guéris ; — 16^e, S. Mathieu, VI, 24-33, on ne peut servir deux maîtres ; — 17^e, S. Luc, VII, 11-16, fils de la veuve de Naïm ; — 18^e, S. Luc, XIV, 1-11, hydro-pique guéri et choix des premières places ; — 19^e, S. Mathieu, XXII, 34-46, le grand commandement et Jésus fils de David ; — 20^e, S. Mathieu, XIX, 1-8, paralytique guéri et rémission de ses péchés ; — 21^e, S. Mathieu, XXII, 1-14, parabole du festin des noces ; — 22^e, S. Jean, IV, 46-53, le fils du prince de Capharnaüm guéri ; — 23^e, S. Mathieu, XVIII, 23-35, du mauvais serviteur qui refuse de remettre la dette ; — 24^e, S. Mathieu, XXII, 15-21, le tribut à César ; — 25^e, S. Mathieu, IX, 18-22, l'hémorroïsse et la fille de Jaïre ; — 26^e, S. Marc,

XII, 28-34, la fin des temps ; — Dimanche qui précède immédiatement l'Avent, S. Jean, VI, 5-14, multiplication des pains.

En comparant cette liste avec les évangiles de nos paroissiens ou missels romains, le lecteur peut aisément remarquer que la différence consiste dans un léger changement d'ordre, mais que les péricopes sont les mêmes. Aux 2^e, 3^e et 4^e dimanches correspondent trois homélies du recueil de saint Grégoire, la 40^e, la 36^e et la 34^e.

Lorsqu'on rapproche cette liste des péricopes de l'Évangélaire de Burchard (D. Morin, *Revue Bénédict.*, 1893, p. 113 et ss.) puis du *Capitulare Evangeliorum Neapolitana* (appendice au *Liber comicus* publié par D. Morin), on retrouve aisément un fonds commun : les quelques particularités sont l'épisode de la Samaritaine (Joan., IV, 5 et ss.) placé au 2^e dimanche après l'Épiphanie, des évangiles spéciaux pour les dimanches du Carême, avec mention de la préparation des catéchumènes au baptême, par exemple : *dominica 3^a quadragesimæ quando psalmi accipiuntur* (S. Math., XX, 1) ; — *dominica 4^a quando orationem accipiunt* (S. Math., VI, 9) ; — *dominica 5^a quando symbolum accipiunt* (S. Math., XXI-XXII) ; — *dominica 6^a de indulgentia* (S. Jean, XII, 1 et ss.). Bon nombre de péricopes sont marquées sous la rubrique *cotidiana* et devaient être lues en semaine ; il en est qui sont assignées à certaines fêtes, à certains

jeûnes, d'autres pour les communs d'un martyr, d'un confesseur, d'autres pour les défunts. Au calendrier, ou Propre des Saints, surtout se rencontrent les différences qui ont permis d'assigner tel recueil à l'église de Milan, tel autre aux églises de Gaule ou d'Espagne : on en a relevé quelques-unes, il est difficile d'entrer en de plus grands détails. De plusieurs manuscrits appartenant à la liturgie gallicane, l'un du monastère Saint-Martin d'Autun, deux autres se trouvant à la Bibliothèque Nationale de Paris, comme aussi du Lectionnaire de Luxeuil, il paraît résulter qu'une rencontre des textes d'Espagne et d'Irlande s'est faite en nos régions gauloises.

Dans les notes intéressantes que D. Morin ajoute à sa publication du *Liber comicus*, recueil de lectures pour l'église de Tolède, relevons les suivantes au passage : au 3^e dimanche de l'Avent, l'épisode de Bethphagé ; cinq dimanches pour ce temps de préparation, pendant lequel une fête en l'honneur de Marie, la seule fête que renferme ce Codex ; en Carême, lectures en semaine pour les lundi, mercredi, vendredi et samedi ; au 1^{er} dimanche du Carême, l'épisode de la Samaritaine ; au 2^e, le miracle de l'aveugle né ; le 4^e dimanche est marqué sous la rubrique, *in vicesima*, c'est-à-dire le vingtième jour avant Pâques, et appelé encore *de mediante die festo*, à cause du passage de S. Jean, VII, 14, qu'on y lit ; le 5^e dimanche est

appelé *de Lazaro*, parce qu'on y lit le récit de sa résurrection (S. Jean, XI, 1-52 ; le dimanche des Rameaux est appelé par Hildephonse *dies unctio- nis*, on y lit S. Jean, XI, 55-XII, 13. Ces dimanches du Carême ont pour Matines un passage évangélique distinct de celui de la Messe ; le jeudi et le vendredi de la grande semaine ont un récit de la Passion formé avec le texte des quatre évan- gélites ; c'est comme un écho de la tentative dont parle saint Augustin dans l'un de ses sermons (serm. 232).

Pendant la semaine de Pâques, se lisent les passages évangéliques relatifs à la Résurrection : S. Marc, XVI, 1-7 ; S. Luc, XXIV, 13-15 ; XXIV, 1-12 ; S. Jean, XX, 1-9 ; XX, 10-18 ; XXI, 1-14. Dans les dimanches qui suivent : l'apparition aux Apôtres et à saint Thomas (S. Jean, XX, 19-31) ; le paralytique de la piscine probatique (S. Jean, V 1-18) ; la dilection mutuelle recommandée, etc. (S. Jean, XIII, 33-XIV, 13) ; Jésus, la vraie vigne (S. Jean, XV, 1-15) ; Jésus annonce son départ (S. Jean, XVI, 16-33). L'Ascension a le récit de S. Luc (XXIV, 36-53) sur la dernière apparition ; le dimanche dans l'Octave, celui de S. Marc (XVI, 15-20) ; la Pentecôte, divers pas- sages du Discours après la Cène, aux chap. XV, XVI et XVII.

Suivent des passages évangéliques pour quel- ques fêtes, diverses péricopes pour le Commun

des Saints, pour certaines circonstances, la consécration d'une église, les litanies.

Sauf quelques lacunes, la série des 24 dimanches après la Pentecôte est donnée sous la rubrique de *Dominicis quotidianos*; passages de S. Mathieu, du 1^{er} au 6^e dimanche: V, 17-26; IV, 18-23; VIII, 1-13; VIII, 14-26; XXIV, 3-36; VII, 12-21; — de S. Marc, du 7^e au 10^e: I, 35-44; V, 21-31; X, 17-31; X, 46-52; — de S. Luc, du 10^e au 22; dans cette série, les chapitres IV, 31, V, VI, VII, se suivent jusqu'au 14^e dimanche; au 15^e dimanche, parabole de l'enfant prodigue, XV, 11-32; — 16^e, parabole du mauvais riche, XVI, 19-XVII, 4; — 17^e, parabole de l'économe infidèle, XVI, 1-10; — 18^e, parabole du pharisien et du publicain, XVIII, 10-14; — 19^e, conduite à tenir dans les invitations, XIV, 1 et 12-14; — 20^e, résurrection du fils de la veuve, VII, 11-16; — 21^e, ??; — 22^e, murmures des pharisiens, XVII, 11-19; enfin, aux derniers dimanches, 23^e et 24^e, reparait S. Mathieu, V, 43-48; XVIII, 13-19.

On ne sait pourquoi, dans ce document, la série des dimanches après l'Épiphanie fait défaut. Ainsi, dans tout l'Occident, se trouvent organisées les Lectures évangéliques, et à travers les documents divers que les siècles reculés ont légués à nos liturgistes, il semble qu'un courant d'unité se manifeste et prépare l'uniformité des siècles ultérieurs.

3. *Cérémonial observé pour la lecture.* — En Occident, comme en Orient, les marques de respect sont prodiguées au texte évangélique dès les premiers temps ; Origène, saint Jérôme, saint Augustin, pour citer en passant quelques Pères de l'Eglise latine, nous attestent qu'on lui rendait les honneurs prodigués à la sainte Eucharistie. Rien d'étonnant qu'on ait modifié la pratique dont parle saint Cyprien, et qu'on ait réservé au diacre une lecture primitivement concédée aux simples lecteurs. Les *Constitutions apostoliques*, liv. II, ch. LVII, signalent cette réserve, saint Jérôme en parle dans une de ses lettres à Sabinien (Epist. 93), de même saint Isidore (Epist. ad Leudefredum, P. L., t. 82, ch. 895) : un concile de Vaison, tenu en 529, donne ce privilège pour motiver d'autres fonctions attribuées au diacre. « *Si presbyter, aliqua infirmitate prohibente, per seipsum non poterit prædicare, sanctorum Patrum homilie a diaconibus recitentur, si enim digni sunt diacones quod Christus in evangelio locutus est legere, quare indigni judicentur sanctorum patrum expositiones publice recitare.* » Primitivement, il est vrai, l'ordination du diacre ne comporte pas la tradition du Livre des Evangiles (ce qui n'infirmes pas un pouvoir par ailleurs reconnu et exercé), mais les livres des ordinations combleront bientôt cette lacune, s'il est permis de parler ainsi. Le *Liber ordinum visigothique* (manuscrit du XI^e siècle publié par

D. Férotin) dit que l'Évangile est remis au diacre par l'évêque dans l'ordination avec cette formule : « *Ecce evangelium Christi, accipe, ex quo annunties bonam gratiam fideli populo.* »

Les documents invoqués plus haut (par ex. le *Liber Comicus* publié par D. Morin) mentionnent à certains jours deux lectures de l'Évangile dont une pour Matines et l'autre pour la Messe : preuve manifeste que la péricope évangélique figurait à l'office comme à la célébration des saints mystères ; nous savons d'ailleurs par les *Ordines Romani* (Martène et Durand : *Thesaurus nov. anecdot.* V, 103) que cette pratique existait en Occident. Le plus souvent, aux Matines romaines, la péricope évangélique de la messe correspondante se lisait tout entière ; quand saint Benoît organisa les leçons de l'office monastique, il prit pour type l'ordonnance des lectures bibliques faites à la messe, savoir : un passage des Prophètes, un passage de l'Apôtre, un passage de l'Évangile. Ce dernier se trouva abrégé dans le Bréviaire romain vraisemblablement après saint Grégoire VII (1).

Pour la messe solennelle, voici comment l'*Ordo Romanus* décrit la cérémonie du chant de l'Évangile : « Le diacre ayant baisé les pieds du célébrant et demandé sa bénédiction, va à l'autel, prend le

(1) D. Baumer : *Histoire du Bréviaire*, traduction D. Biron, I, p. 396 (Voir plus haut p. 8).

livre dans lequel il chantera l'Évangile, le baise, l'élève et le tenant en partie sur son épaule gauche va à l'ambon. Deux sous-diacres le précèdent avec un ou deux encensoirs ; un autre sous-diacre suit afin de leur fournir de l'encens de temps en temps. En arrivant à l'ambon, les acolytes céroféraires se séparent afin de laisser passer entre eux deux les sous-diacres et le diacre avec l'Évangile. Les sous-diacres marchent devant avec leurs encensoirs, montent à l'ambon par un côté et descendent aussitôt par l'autre où ils se tiennent au pied de l'escalier ; le sous-diacre non pourvu d'encensoir se tourne vers le diacre, lui présente son bras gauche sur lequel le diacre pose l'Évangile afin que le sous-diacre lui indique ce qu'il doit lire. Il monte ensuite à l'ambon, et, le livre placé sur le plus haut lutrin, il chante : *Dominus vobiscum*, tout le monde répond : *Et cum spiritu tuo*. L'Évangile étant chanté, le diacre descend de l'ambon et le sous-diacre qui lui fait face, reçoit le livre des Évangiles ; le tenant devant soi, il le fait baiser d'abord à l'évêque et au prêtre (1). » Des rites analogues se lisent dans le cérémonial de Milan.

L'*Ordo Romanus secundus* (Muratori, *loc. cit.*, p. 1010) ajoute quelques détails : le diacre, après *Dominus vobiscum*... dit : *Sequentia S. Ev.* etc...

(1) *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, au mot ambon, col. 1336. Voir aussi l'*Ordo Romanus primus*, dans Muratori, XIII, pars 3^a, p. 944.

fait le signe de croix sur son front et sur sa poitrine, ce que fait également toute l'assistance ; chacun dépose le bâton sur lequel il s'appuyait pour prier debout, puis on se découvre ; le diacre est tourné vers le midi et tous le regardent, les acolytes déposent à terre leurs flambeaux allumés. L'Évangile terminé, l'assistance fait de nouveau le signe de la croix... Dans le rite ambrosien, on introduisit l'expression *Dominus Jesus*, pour désigner le Sauveur. (Mabillon, *Mus. Ital.*, p. 105.)

A Rome, l'Évangile comme les autres leçons était quelquefois lu en latin et en grec tant pour satisfaire les auditeurs d'idiomes différents que pour marquer l'unanimité de sentiments entre les peuples (voir *Ordo Romanus I*, n° 40, et la note d'Amalaire, dans Muratori, p. 972).

Après la lecture, les premiers fidèles, pratiquant ce qui est écrit au Deutéronome (ch. XVII) au sujet de la lecture de l'ancienne loi, répondaient *Amen*. La même pratique se retrouve dans la liturgie mozarabe et s'est conservée dans l'ordre bénédictin, pour Matines, conformément aux prescriptions de saint Benoît, chap. XI de la Règle. Elle se modifia dans la suite ; les uns dirent : *Deo gratias* ; Durand, dans son *Rational des divins offices*, signale cette formule : *Benedictus qui venit in nomine Domini* ; nous disons maintenant : *Laus tibi Christe*. (Catalani, *de Codice Evangelii* ch. XXV.)

La coutume aussi s'introduisit, surtout depuis

le VI^e siècle, de renfermer le livre des Évangiles dans des meubles précieux, et les premiers *Ordines Romani* renferment des prescriptions qui supposent déjà cette pratique. Nous verrons, dans le chapitre suivant, quels développements lui ont été donnés.

CHAPITRE III

**Troisième Époque. — Du X^e siècle
au milieu du XV^e.**

La période qui s'étend du IX^e au XIV^e siècle fut vraiment l'âge d'or des manuscrits liturgiques ; on vit ces documents se multiplier autant que le permettait l'activité des copistes, on les vit surtout s'enrichir des beautés artistiques inspirées par l'esprit religieux et le zèle infatigable des habitants du cloître. Rien d'étonnant qu'il soit resté de cette époque des témoins plus nombreux pour attester ce que fut alors la liturgie occidentale et, dans cette liturgie, la place occupée par les Évangélistes.

Ce qui a été dit du caractère d'immobilité des églises d'Orient après le IV^e siècle justifie et explique les limites dans lesquelles se renferme notre travail : l'Occident absorbe désormais toute notre attention, les trésors que nous a légués le moyen âge au point de vue des seuls Évangélistes suffisent à soutenir l'intérêt ; à la subdivision précédemment adoptée il paraît bon d'ajou-

ter un nouvel élément, l'étude du côté artistique. De là, quatre articles :

1. Coup d'œil d'ensemble sur les documents relatifs aux Évangélistes entre les IX^e et XIV^e siècles.

2. Idée que ces documents nous donnent de la distribution des Évangiles au cours de l'année liturgique.

3. Décoration intérieure et extérieure des Évangélistes.

4. Cérémonial observé dans la lecture ou le chant de l'Évangile.

ARTICLE I^{er}. — COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE SUR LES DOCUMENTS RELATIFS AUX ÉVANGÉLISTES ENTRE LES IX^e ET XIV^e SIÈCLES.

1. Il faut établir ici une distinction entre les *Évangélistes* et les *Missels pléniers*. En effet, au IX^e siècle, un nouveau recueil liturgique, dans lequel le texte évangélique trouvera place, a déjà fait son apparition ; c'est le missel plénier, origine des missels maintenant en usage. Une attestation de son existence se trouve dans une instruction du pape Léon IV (847) : « Que chaque église dit-il, ait un missel plénier, et un lectionnaire et un antiphonaire » (*De cura Pastoralis*, Labbe, Concil. VIII, 36) (1). — Gerbert (*Disquisitio* II, 1, 29, p. 108) pense que primitivement le

(1) Voir Smith : *Dictionary of christian antiquities*, II, col. 1206, et Tommasi, tom. V de ses Œuvres, préface, p. XII.

Missel plénier fut un Sacramentaire donnant les messes pour chaque jour et non pour le dimanche. Même avant cette époque, dans les églises des Gaules, les leçons (Epîtres et Evangiles) sans les Antiennes furent parfois incorporées au Sacramentaire : D. Mabillon nous en fournit un exemple dans le *Sacramentarium gallicanum* qu'il a publié (*Musæum Italicum*, p. 272 et ss. et *Liturgia Gallican.*, Liv. I, ch. 46.) Parmi les œuvres d'Alcuin on trouve un manuel ou *Liber Sacramentorum*, composé en 785, ou même à une époque antérieure, alors que Charlemagne travaillait à faire adopter le missel grégorien ; de ce recueil, Alcuin lui-même indique le but dans une lettre aux moines de Saint-Waast : il l'appelle un missel pour la semaine. On y trouve la collecte, la secrète, la postcommunion, souvent une préface, parfois l'épître et l'évangile ; Alcuin l'aurait copié, paraît-il, sur un Sacramentaire de son abbaye de Saint-Martin de Tours. Une opinion sérieuse considère même Alcuin comme l'auteur de la revision grégorienne pour les Gaules : dans ce cas, les églises carolingiennes auraient reçu de lui leur missel, œuvre qu'on aurait plus tard simplifiée au détriment de l'exactitude historique (1).

Ainsi, au cours des siècles qui vont suivre, le

(1) Voir, dans le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, l'article sur Alcuin, tom. I, col. 1078 et ss.

Missel devra être signalé parallèlement à l'Évangélaire, comme le recueil contenant les passages évangéliques de la liturgie ; insensiblement, il deviendra le plus répandu des deux, jusqu'au jour où il supplantera à peu près complètement son rival.

2. Sur les Évangélaire de toute cette période, nous nous en rapportons principalement à l'autorité et à la compétence du bienheureux Tommasi. Cet auteur du XVII^e siècle, cardinal théatin, béatifié par Pie VII, a puissamment contribué aux progrès de la science liturgique par ses publications et ses annotations sur les monuments de la liturgie occidentale (Guéranger : *Instit. Liturg.* tom. II, p. 103) ; nous nous réservons de le signaler, au moment où, sur son témoignage, nous pourrions renvoyer le lecteur à des manuscrits actuellement existants, manuscrits qu'il a lui-même, en partie du moins, utilisés pour son travail de synthèse.

3. En tête du Capitulaire des Évangiles, Tommasi (tome V de ses œuvres, p. 429) donne lui-même l'indication des documents d'après lesquels il établit la distribution des péricopes évangéliques : la seule énumération dit assez tout le sérieux de son travail.

A. *Codex Vaticanus*, n. 43, et B. *C. Palatinus*, n. 50 in biblioth. Vatic., Vezzozi, éditeur et annotateur des œuvres de Tommasi, dit qu'ils

sont de l'époque de Charlemagne ou de Pépin ; ils contiennent les stations de Rome, dit Tommasi.

- C. Cod. de Sainte-Geneviève de Paris, édité par Fronton en 1652 (Stations Rom.).
- D. Lectionnaire de l'église de Chartres, dont Mabillon a fourni les rapprochements avec l'édition de Fronton et les variantes (Stations Rom.).
- E. Le Codex des quatre Evangiles, n. 10, de la Bibliothèque de la reine de Suède, contient aussi les stations de Rome.
- F. Le Grand Codex du Vatican, n. 5729, qui paraît être du XII^e siècle ; il renferme la version du Psautier d'après l'hébreu par saint Jérôme.
- G. et H. Deux manuscrits des Evangiles ayant appartenu à l'oratoire de Vallicellane, désignés sous les n^{os} 57 et 50, du XI^e et du X^e siècle.
- I. Un ancien missel du même oratoire, composé d'après les Sacramentaires gélasien et grégorien, noté B. VIII.
- K. Autre Evangélaire du même oratoire, noté E 16, du XI^e siècle.
- L. Autre *Codex Vaticanus*, n. 44, du XI^e ou du XII^e siècle.
- M. et N. *Duo Codices Reginae Sueciæ*, n. 11 et 1454, le second pouvant être du IX^e ou X^e siècle.
- O et P. Deux autres manuscrits de la reine de Suède, notés VI et II.

- Q. *Codex Palatinus in Vaticano*, n. 44, outre les évangiles, il marque encore parfois les épîtres.
- R. *Mutinensis cathedralis ecclesiæ Codex* : donne les leçons évangéliques pour les messes.
- S. Evangélaire du XII^e siècle pour la basilique Vaticane, sous le n. 6, dans les archives de la même basilique.

A cette liste, Vezzozi a cru devoir joindre deux autres manuscrits de la bibliothèque Barberine, dont l'un le n. 10, *Barberinus primus*, est du x^e siècle et contient les Evangiles dans l'ordre suivant : dimanches et fêtes de l'année ; puis fêtes des saints ; l'autre, le n. 1862, *Barberinus secundus*, est du IX^e siècle, et donne, mais en petit nombre, les Evangiles des fêtes à leur place au cours de l'année.

4. Qu'on nous permette de signaler ici les Evangélaire ou Missels connus par des travaux plus récents.

A) Dom Guéranger, dans ses *Institutions liturgiques*, tom. III, p. 278 et suivantes, indique : pour le VIII^e siècle, un magnifique Evangélaire grec venu de Naples dans la Bibliothèque impériale de Vienne ; l'Evangélaire dit de Charlemagne, de la main du moine Godescalc et gardé dans la Bibliothèque du Louvre ; l'Evangélaire du plus grand luxe exécuté par les religieuses de l'abbaye d'Eike en Belgique ; un autre Lectionnaire écrit à l'abbaye de Saint-Wandrille par un calligraphe

infatigable nommé Harduin ; — pour le *IX^e siècle*, un riche Evangélaire envoyé par l'empereur Michel au pape Benoît III et écrit par le moine Lazare ; le bel Evangélaire grec gardé au monastère de Saint-Mihiel, diocèse de Verdun ; un Evangélaire rédigé par Alcuin et donné par Charlemagne à l'abbaye d'Aniane ; un autre écrit par les moines Liuthard et Bérenger, donné par Charlesle Chauve à Saint-Emmeran de Ratisbonne et déposé à la Bibliothèque royale de Munich ; l'Evangélaire de l'abbé Pierre que Ebbon, archevêque de Reims, donna à l'abbaye de Hautvillers et qui est présentement à la bibliothèque d'Epernay ; un Evangélaire écrit par Hartmot, abbé de Saint-Gall, etc., — pour le *X^e siècle*, l'Evangélaire que saint Udalric, évêque d'Augsbourg, écrivit de sa propre main et qui est conservé dans la Bibliothèque royale de Munich, un Evangélaire exécuté par Sintramm, moine de Saint-Gall et dont la chronique de l'abbaye fait cet éloge : « *Hoc hodie est Evangelium et scriptura cui nulla par erit ultra* » ; un autre exécuté par le moine Witikind de Corbie-la-Neuve ; — pour le *XI^e siècle*, l'Evangélaire de Nieder-Altaah, à la Bibliothèque de Munich ; celui de la bibliothèque Laurentienne à Florence, donné à Jules II par un évêque d'Amalfi ; celui du Vatican offert à saint Benoît de Mantoue par la comtesse Mathilde ; deux missels pléniers de Saint-Denis en France et

de Saint-Maur des Fossés à la Bibliothèque Nationale ; le missel que Robert, archevêque de Cantorbéry, donna à l'abbaye de Jumièges et conservé dans la bibliothèque de Rouen ; trois Évangélistes et deux Lectionnaires pour les Epîtres et les Évangiles écrits par Othlon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne ; d'autres écrits par une infatigable religieuse de Weissbrunn ; — pour le *XII^e siècle* et *le suivant*, on ne peut citer que quelques manuscrits parmi les plus remarquables, comme le bel Évangéliste du moine Lieutold conservé dans la bibliothèque impériale de Vienne, un missel plénier somptueusement exécuté par l'abbesse de Quedlimbourg Agnès de Misnie ; à côté d'un livre des Epîtres et Évangiles *per anni circulum* exécuté par Conrad, moine de Scheyrn, un Évangéliste pour les grandes fêtes où ce calligraphe avait surpassé en richesse et en élégance toutes ses autres œuvres. Du *XIV^e siècle*, D. Guéranger ne cite que le riche Évangéliste écrit de la main de Jean d'Oppaw, chanoine de Bruner, et gardé à la Bibliothèque impériale de Vienne, parce que le calligraphe y a laissé son nom. C'est dire que dans cette énumération beaucoup de documents sont passés sous silence, soit parce que l'exécution en fut plus modeste, soit parce que les copistes ont gardé l'anonyme.

B) M. Léopold Delisle ne s'est pas occupé des Évangélistes ; mais dans la collection qu'il a faite

des anciens Sacramentaires (*Mémoires de l'Académie*, tome XXXII, 1^{re} partie), il signale un certain nombre de documents qui renferment, avec les oraisons et les préfaces, les épîtres et les évangiles de la messe : ces manuscrits sont encore à citer.

C'est d'abord une série de manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque ambrosienne, sous les désignations ci-jointes :

A. 24^{bis} : Sacramentaire de l'église de Milan copié au X^e siècle.

A. 24 : Autre Sacramentaire venu « *ex ecclesia Lodrini in Lepontiis* ». L'écriture est du XI^e siècle dans le style carlovingien.

T. 120 : Sacramentaire de l'église de Milan, pour les messes de la partie d'été, copié au XI^e siècle.

Trois autres Sacramentaires de l'église de Milan datent du XI^e siècle et se trouvent les deux premiers (en totalité ou en partie) au trésor de la cathédrale, le troisième au cabinet du marquis Trotti. (Delisle, ouvrage cité, p. 199 à 206).

Puis les Sacramentaires de diverses églises :

Page 227 : Un Sacramentaire de l'église d'Albi, à la bibliothèque publique de cette ville, sous le n^o 4. Il peut être rapporté au commencement du XI^e siècle, et porte aux fol. 113-123 les épîtres et évangiles des messes du commun.

Page 272 : Sacramentaire ou missel de l'abbaye

de Bobbio conservé à la Bibliothèque ambrosienne D. 84. L'exécution en doit être rapportée au XI^e siècle ; les grandes initiales rappellent le style des ornements carlovingiens.

Page 296 : Sacramentaire ou missel de l'église de Troyes ; manuscrit latin 818 de la Bibliothèque Nationale. Il offre un excellent exemple de la transformation du Sacramentaire carlovingien : il est encore intitulé : *Incipit liber Sacramentorum a S. Gregorio papa Romanõ editus, qualiter missa romana celebratur*, mais il contient tout ce qui constitue les missels proprement dits comme ceux, dont nous avons des exemples innombrables à partir du XII^e siècle ; avec les oraisons et la préface nous y trouvons l'épître et l'évangile, l'introït, etc... L'exécution doit en être rapportée au milieu du XI^e siècle.

C) Dans l'ouvrage de Ehrensberger : *Libri liturgici Bibliothecæ Vaticanæ*, nous relevons les indications suivantes, concernant les Evangélistes :

1. Vaticani, Reginæ, n^o 15 : mss. sæc. XI : *Evangeliarium*. L'année liturgique y est ainsi distribuée : d'abord le propre du temps depuis la veille de Noël jusqu'au dimanche de la Sexagésime ; ensuite le propre des saints jusqu'à l'Annonciation ; puis le propre du temps (... *usque ad Pascha annotina... usque ad XXV domin. post Pentecosten, V-I ante natale Domini*) ; enfin le propre

des saints jusqu'à la fête de saint Thomas apôtre.

2. Vaticani, n. 5100 ; mss. sæc. XI : *Litteris Beneventanis Lectiones evangeliarum dominicarum adventûs, festorum de tempore et sanctorum per annum... Communis sanctorum.*

3. It., n. 8892 ; mss. sæc. XI : A peu près dans le même ordre que les précédents. A la fin on trouve *recapitulatio Evangeliorum in natale singulorum sanctorum.*

4. Borghes. A. 1. mss. sæc. XII : Il donne les leçons évangéliques pour le propre du temps ; tous les dimanches de l'année jusqu'au XXV^e après la Pentecôte ; du V^e jusqu'au I^{er} avant Noël, pour toutes les fêtes quadragésimales ; pour le propre des saints ; enfin pour le commun des saints avec nombreux renvois au propre.

5. Ottobon, n. 296 ; mss. sæc. XII ; *litteris Beneventanis* ; commence par le premier dimanche de l'Avent ; puis mêle le propre des Saints avec le propre du temps, partage l'année en deux ou trois périodes.

6. Ottobon, n. 578 ; mss. sæc. XII ; une main plus récente a écrit les jours après l'Épiphanie. Ce manuscrit contient le propre du temps pour toute l'année, les dimanches de l'Avent étant placés à la fin. Au folio 93, une main plus récente, probablement du XV^e siècle, a écrit en marge : *Nicolaus de Blenodio clericus Tullensis diæces. venit ad domum domini Thome, die veneris post*

Pentecosten. Vient ensuite le propre des Saints jusqu'à la fête de saint Thomas apôtre ; enfin le commun des Saints avec nombreux renvois au propre.

7. Vatican, n. 7815, mss. sæc. XIII ; *Evangeliarium monasticum* : commence par le IV^e dimanche après l'Épiphanie (manquent 13 feuillets) : le propre du temps va jusqu'au XXV^e dimanche après l'octave de la Pentecôte (*evangelia et festorum orationes*) ; même mention pour le propre des Saints qui va jusqu'à la Saint-Martin. De nombreuses additions ont été faites postérieurement, entre autres les fêtes de saint Denis et ses compagnons, la fête de saint Hugues au mois de novembre.

D) Indications empruntées à diverses sources :

De Rossi dans *Roma Sotteranea*, p. 127, parle d'un Évangélaire d'*Aquisgrana* qui fut trouvé dans le tombeau de Charlemagne (il a dû être écrit au VII^e ou au début du VIII^e siècle).

Du IX^e siècle, l'admirable Évangélaire d'Ada de Trèves.

Du X^e siècle, l'Évangélaire d'Erkanbold, évêque de Strasbourg, sur lequel Dom de Dartein vient de publier une étude intéressante.

En Angleterre saint Æthewold, évêque de Winchester, au X^e siècle, donne aux moines d'Abingdon un exemplaire des Évangiles, enrichi d'or et de pierres précieuses et renfermé dans une boîte

d'argent. Un inventaire de cette même église de Winchester, exécuté par ordre des commissaires de Henri VIII, contient la mention suivante : a Book of the four Evangelists written all with gold. (John Gage, *dissertation on the Benedictional of S. Æthelwold*, *Archæologia*, t. XXIV, p. 43).

L'auteur de ces lignes ne peut oublier de mentionner les manuscrits du Grand Séminaire d'Autun parmi lesquels se trouvent quelques Évangéliers de diverses époques :

N. 5. Évangélier du IX^e siècle sous ce titre : *Evangelia quatuor cum præfationibus et indice* :

N. 6. mss. du X^e siècle : *Evangelia et Epistolæ per annum*.

N. 130. mss. du XII^e ou XIII^e siècle : *Evangelia per annum*.

Il faut clore ici cette liste déjà longue : nécessairement incomplète, elle donne l'idée du vaste champ encore inexploré où les chercheurs de l'avenir pourront exercer leur activité pour un travail de comparaison sur les péripécies évangéliques.

ARTICLE II. — IDÉE QUE CES DOCUMENTS NOUS DONNENT DE LA DISTRIBUTION DES ÉVANGILES AU COURS DE L'ANNÉE LITURGIQUE.

I. *Distribution des péripécies Évangéliques dans l'Église de Rome d'après Tommasi* (1). — Le résu-

(1) Tom. V de ses œuvres, p. 431 et ss.

mé du document fourni par cet auteur va nous obliger à quelques redites ; nous n'hésitons pas cependant à le donner ici dans l'espoir que la clarté y gagnera ; nous éliminons d'ailleurs les variantes signalées comme plus ou moins certaines, et contrairement à ce qu'a fait Tommasi nous donnons séparément le propre du temps et le propre des Saints. D'autre part, nous abandonnons aussi la numérotation, à la façon des canons d'Eusèbe, pour prendre la division par chapitres et versets telle qu'elle existe dans nos éditions actuelles du Nouveau Testament.

1. *Propre du Temps.* — Le recueil commence avec la fête de Noël ; les dimanches de l'Avent sont reportés à la fin : Les stations de la fête sont, la nuit, à Sainte-Marie Majeure, le matin à Sainte-Anastasie, le jour à Saint-Pierre, avec les passages (S. Luc, II, 1-14 ; II, 15-20 ; S. Jean, I, 1-14) tels que nous les avons aujourd'hui et tels qu'ils ont été signalés précédemment au *Comes*. Durant l'octave de Noël, se groupent comme actuellement les fêtes de saint Etienne (S. Math., XXIII, 34-39), de saint Jean (S. Jean, XXI, 19-24), des saints Innocents (S. Math., II, 13 à 18, d'autres marquent jusqu'à 22) de saint Sylvestre (S. Math., XXIV, 42-47), évangile différent de celui d'aujourd'hui, mais qu'on retrouve néanmoins au commun d'un confesseur pontife. Le dimanche dans l'octave de Noël rappelle quelques traits de l'enfance de Jésus et

la prophétie du vieillard Siméon (S. Luc, II, 33-41); l'octave de la Nativité est marquée par tout ce qui précède dans le récit de S. Luc, II, 22-34, la circoncision et la présentation au temple.

La veille de l'Épiphanie dit les circonstances du retour d'Égypte d'après S. Math., II, 19-23. L'Épiphanie, celles de la venue des Mages (S. Math., II, 2-12) avec station à Saint-Pierre. Bon nombre de documents portent un Évangile différent pour chaque jour dans l'octave, ce sont les passages qui racontent l'œuvre du Précurseur ou le témoignage qu'il rend sur Jésus ou les débuts du ministère du Sauveur (S. Math., III, 1-6 et VII, 12; S. Marc, I, 4-8; S. Luc; III, 7-10; S. Math., III, 13-17; S. Marc, I, 9-11); le jour même de l'octave, on a le témoignage que le Précurseur rend de Jésus à ses disciples (Joan., I, 29-34), ou suivant d'autres manuscrits, le récit du baptême de Jésus d'après S. Luc, III, 21 et ss.

Les dimanches après l'Épiphanie s'élèvent au nombre de dix: Tommasi en donne la raison suivante: les plus anciens recueils n'ont pas d'Évangile pour les semaines de la Septuagésime et de la Sexagésime, sans doute parce qu'on attribuait à ces semaines l'Évangile des semaines après l'Épiphanie, la numération de celles-ci allant jusqu'au Carême (1).

(1) Remarquer que pour chacune de ces semaines, une péripcope évangélique est assignée au mercredi, vendredi et samedi,

Dimanche dans l'octave de l'Épiphanie S. Luc, II, 42-52. Jésus au milieu des docteurs.

Dimanches après l'Épiphanie :

II^e, S. Jean, II, 1-11. Noces de Cana.

III^e, S. Mathieu, VIII, 1-13. Lépreux et serviteur du centurion guéris.

IV^e, S. Mathieu, VIII, 23-28. Tempête apaisée.

V^e, S. Mathieu, XIII, 24-30. Parabole de l'ivraie.

VI^e, S. Marc, VI, 46-56. Jésus marche sur les eaux et parcourt la région de Génésareth.

VII^e, S. Mathieu, XII, 9-15. Main aride guérie le jour du Sabbat.

VIII^e, S. Luc, IX, 1-6, Mission des Apôtres.

IX^e, S. Mathieu, XXII, 1-13. Parabole du festin nuptial.

X^e, S. Mathieu, XV, 21-28. La Chananéeme.

De la Septuagésime à Pâques : conformément à ce qui vient d'être dit, cette manière de compter les dimanches est fondée sur des recueils moins anciens :

Septuagésime, Station à Saint-Laurent, S. Math., XX, 1-16. Parabole des ouvriers de la vigne.

Sexagésime, Station à Saint-Paul, S. Luc, VIII, 4-15. Parabole du semeur.

quelquefois même au lundi. Saint Epiphane, dans son exposition de la foi catholique, nous dit que des réunions se tenaient ce jour-là, que le mercredi et le vendredi on observait le jeûne jusqu'à l'heure de None. (Tommasi, *loc. cit.*, p. 436, not. A.)

Quinquagésime, Station à Saint-Pierre, S. Luc, XVIII, 31-43. Prédiction de la passion et guérison de l'aveugle de Jéricho.

Une Station est indiquée pour chaque jour du Carême :

Cendres :

Mercredi, Sainte-Sabine, S. Math., VI, 16-21.
Pratique du jeûne.

Jeudi, Saint-Georges, S. Math., VIII, 5-13. Serviteur du centurion guéri.

Vendredi, Eglise de Pammachius, S. Math., V, 43-VI, 4, Amour des ennemis, aumône.

Samedi, Saint-Laurent 3^e région, S. Marc, VI, 47-56. Comme au 6^e Dim. après l'Epiphanie.

Carême :

1^{er} Dim., au Latran, S. Math., IV, 1-11. Tentation de Jésus.

Lundi, Saint-Pierre-aux-liens, S. Math., XXV, 34-46. Jugement dernier, sentence.

Mardi, Sainte-Anastasie, S. Math., XXI, 10-17.
Vendeurs chassés du temple.

Mercredi, Sainte-Marie, S. Math., XII, 38-50.
Signe de Jonas.

Jeudi S. Math., XV, 21-28. *La Chananéenne*, ou encore S. Math., X, 34-42.
Caractère de la mission du Sauveur.

- Vendredi, les Saints-Apôtres, S. Jean, V, 1-16. Le paralytique de la piscine probatique.
- Samedi, Saint-Pierre, Samedi des douze leçons, Quatre-Temps. S. Math., XVII, 1-9. Transfiguration.
- 2^e *Dim.*, Vacat (pas de station). On reprenait l'évangile de la Chananéenne du jeudi précédent.
- Lundi, Saint-Clément, S. Jean, VIII, 24-29. Jésus parlant aux Juifs sur leur incrédulité.
- Mardi, Sainte-Balbine, S. Math., XXIII, 1-12. Jésus dénonce l'hypocrisie des Pharisiens.
- Mercredi, Sainte-Cécile, S. Math., XX, 17-28. Passion prédite ; demande des fils de Zébédée par leur mère.
- Jeudi, Saint-Calliste au-delà du Tibre, S. Luc, XVI, 19-31. Parabole du mauvais riche et Lazare.
- Vendredi, Saints-Apôtres, S. Math., XXI, 32-46. Parabole des vigneron perfides.
- Samedi, Saints-Marcellin et Pierre, S. Luc, XV, 11-32. Parabole de l'enfant prodigue.
- 3^e *Dim.*, Saint-Laurent, S. Luc, XI, 17-28. Jésus guérit un démoniaque, accusation de ses ennemis.
- Lundi, Saint-Marc, S. Luc, IV, 23-30. Jésus méprisé par les siens. Pour la Messe où commençaient les scrutins d'admission des catéchumènes au baptême, S. Marc, X, 13-16. Jésus bénit les enfants.

- Mardi, Sainte-Pudentienne, S. Math., XVIII, 15-22.
Correction fraternelle et pardon des injures.
- Mercredi, Saint-Sixte, S. Math., XV, 1-20. La vraie pureté et la fausse.
- Jeudi, Saints-Côme et Damien, S. Luc, IV, 38-43.
Guérison de la belle-mère de saint Pierre, etc.
- Vendredi, Saint-Laurent au titre de Lucine, S. Jean, IV, 5-42. La Samaritaine.
- Samedi, Sainte-Suzanne, S. Jean, VIII, 1-11. La femme adultère.
- 4^e Dim., in Suxorio, S. Jean, VI, 1-14. Multiplication des pains.
- Lundi, les Saints-Quatre Couronnés, S. Jean, II, 13-25. Vendeurs chassés du temple.
- Mardi, in titulo Damasi, S. Jean, VII, 14-31. Jésus au temple répond aux Juifs au sujet de sa doctrine et de ses œuvres.
- Mercredi, Saint-Paul, S. Jean, IX, 1-38. Guérison de l'aveugle-né.
- Jeudi, Saint-Sylvestre, S. Luc, VII, 11-16. Fils de la veuve de Naïm.
- Vendredi, Saint-Eusèbe, S. Jean, XI, 1-43. Résurrection de Lazare.
- Samedi, Saint-Laurent, S. Jean, VIII, 12-20. Témoignage que Jésus se donne.
- 5^e Dim., Saint-Pierre, S. Jean, VIII, 46-59. Jésus se défend d'être un possédé.
- Lundi. Saint-Chrysogone, S. Jean, VII, 32-39. Réponse de Jésus à ses contradicteurs.

Mardi, Saint-Cyriaque, S. Jean, VII, 1-13, Jésus à Jérusalem : état des esprits à son égard.

Mercredi, Saint-Marcellin, S. Jean, X, 22-28. Jésus en face de ses contradicteurs.

Jeudi, Saint-Apollinaire, S. Luc, VII, 36-47. Jésus et la pécheresse chez le Pharisien.

Vendredi, Saint-Etienne, S. Jean, XI, 47-54. Surexcitation des Phariséens après la résurrection de Lazare.

Samedi : *Datur fermentum in Consistorio Lateranensi.*

Diverses interprétations ont été données de cette rubrique ; Tommasi pense que c'était un morceau de pain azyme que le Pape consacrait et envoyait aux évêques voisins de Rome, pour que, le jour de Pâques, cette parcelle fût mise dans le calice au moment de la messe où l'on dit : *Hæc commixtio...* Symbole d'union qui devait exister entre les évêques et le Souverain Pontife.

Selon Amalaire, on faisait aussi ce jour-là une aumône générale et on lisait l'Évangile de S. Jean, VII, 43-53, opinions diverses sur Jésus chez le peuple, ou encore S. Jean, XVII, 1-11, prière de Jésus à son Père.

Semaine Sainte.

Dimanche des Rameaux ; appelé *Dominica Indulgentiæ* dans le *Comes* publié par Pamélius, dans l'*Ordo Romanus*, le synode de Francfort

tenu en 794, aussi dans d'autres anciens monuments comme la vie de saint Héribert, archevêque de Cologne, par l'abbé Rupert, dans Du Cange au mot *Dominica in palmis*. D. Martène (*De antiqua Eccl. discipli. in divin. celebr. officiis*, 20, n. 1) pense que cela vient de l'indulgence solennellement accordée ce jour-là ; Du Cange dit, avec plus de raison, ce semble : c'est à cause de la réconciliation des pénitents qui se faisait solennellement le jeudi suivant.

La station est à l'église du Latran, et on lit S. Mathieu, XXVI-XXVII, récit de la Passion. Divers *codices* ont pour la bénédiction des Rameaux l'épisode de Bethphagé, selon S. Mathieu ou selon S. Marc.

Lundi saint, Saints-Nérée et Achillée, S. Jean, XII, 1-36. Le repas de Béthanie et les derniers événements accomplis dans le temple.

Mardi saint, Sainte-Prisque, S. Jean, XIII, 1-31. Le lavement des pieds ; le traître désigné et congédié.

D'autres *Codices* n'ont que la 2^e partie de ce passage ; d'autres portent le récit de la Passion selon S. Marc.

Mercredi saint, Sainte-Marie, S. Luc, XXII-XXIII. Récit de la Passion.

Jeudi saint, église du Latran, *Conficitur Chrisma*, S. Jean, XIII, 1-15. Lavement des pieds.

Vendredi saint, *in Suxorio, quod est in Basilica*

Hierusalem, S. Jean, XVIII-XIX. Récit de la Passion.

Samedi saint, église du Latran, S. Math., XXVIII, 1-7. Les saintes femmes au sépulcre.

Ce même jour, avant les vigiles solennelles de la très sainte nuit, probablement vers la neuvième heure, on lisait primitivement le récit de la Passion et de la Résurrection. Selon toute apparence, c'était celui de S. Marc dont les plus anciens Capitulaires ne parlent pas au Mardi saint. Voir dans les sermons de S. Léon I^{er} pape, 19, *de Passione Dom.*, une allusion à la pratique de son temps. *Saint Jour de Pâques*, Matines, S. Math., XXVIII, 8-15. 1^{re} apparition de Jésus, les gardes corrompus. Station à Sainte-Marie Majeure, Messe, S. Marc, XVI, 1-7. Les saintes femmes au sépulcre.

Lundi de Pâques, Saint-Pierre, S. Luc, XXIV, 13-35. Disciples d'Emmaus.

Mardi, Saint-Paul, S. Luc, XXIV, 36-37. Apparition de Jésus au Cénacle. Instruction.

Mercredi, Saint-Laurent, S. Jean, XXI, 1-14. Apparition sur la mer de Tibériade.

Jeudi, les Saints-Apôtres, S. Jean, XX, 11-18. Apparition à Marie-Madeleine.

Vendredi, Sainte-Marie-aux-Martyrs, S. Math., XXVIII, 16-20. Apparition en Galilée.

Samedi, église du Latran, S. Jean, XX, 19-24. Apparition en l'absence de S. Thomas.

D'autres manuscrits portent : S. Jean, XX, 1-9. S. Pierre et S. Jean au sépulcre.

Dim. octave de Pâques, S. Jean, XX, 24-31.

Apparition en présence de S. Thomas.

Dimanches après Pâques :

2^e, Saints-Come et Damien, S. Jean, X, 11-16. Le bon Pasteur.

3^e, S. Jean, XVI, 16-22. Tristesse changée en joie.

4^e, S. Jean, XVI, 5-15. Ce que fera le Saint-Esprit.

5^e, S. Jean, XVI, 25-30. Exhortation à prier.

Certains manuscrits, et des plus anciens, ne font pas mention des Rogations ni des Litanies.

Vigile de l'Ascension, S. Jean, XVII, 1-14. Prière sacerdotale de Jésus.

Ascension. S. Marc, XVI, 14-20. Dernière apparition et ascension.

Dimanche dans l'octave. S. Jean, XV, 26-XVI, 4. Annonce des persécutions.

Mercredi. S. Jean, XV, 7-11. Exhortation à observer les préceptes.

Vigile de la Pentecôte. Deux passages évangéliques, dont l'un se disait sans doute à la messe du Jeûne à l'heure de None, l'autre pendant les vigiles de la nuit, après l'administration du baptême.

1^o S. Jean, XIV, 15-21. L'Esprit-Saint annoncé.

2^o S. Jean, VII, 37. Promesses du Sauveur.

Pentecôte, station à Saint-Pierre, S. Jean, XIV, 23-31. Paix par l'Esprit-Saint.

- Lundi, Saint-Pierre-aux-Liens, S. Jean, III, 16-21.
Amour de Dieu pour le monde.
- Mardi. Sainte-Anastasie, S. Jean, X, 1-10. Jésus se déclare le bon Pasteur.
- Mercredi. Sainte-Marie-Majeure, S. Jean, VI, 44-52. Foi en Jésus pour aller à Lui.
- Jeudi, S. Luc, IX, 1-6. Mission donnée aux Apôtres.
- Vendredi. Les Saints-Apôtres, S. Luc, V, 17-26. Guérison du paralytique.
- Samedi, 12 leçons, Saint-Pierre, S. Math., XX, 29-34. Aveugles de Jéricho guéris.
- Octave de la Pent., S. Jean, III, 1-14. Entretien avec Nicodème.
- Le même *vacat*, S. Luc, VI, 37-42. La charité, la vraie sagesse.

Temps après la Pentecôte.

N.-B. Les anciens capitulaires partagent ce temps en plusieurs subdivisions de la façon suivante :

A. Après la Pentecôte (1) :

2^e Semaine, S. Luc, XVI, 19-31. Le mauvais riche et Lazare, ou S. Luc, V, 1-11. Pêche miraculeuse.

(1) Cette période a de plus des péripécies évangéliques pour le mercredi, le vendredi et le samedi.

3^e Semaine. S. Luc, XIV, 16-24. Parabole du grand festin.

4^e — S. Luc, XV, 1-7. Parabole de la brebis perdue.

5^e — S. Luc, VI, 36-42. Miséricorde et vraie sagesse.

6^e — S. Luc, V, 1-11. Pêche miraculeuse.

B. Après la fête des Saints Pierre et Paul :

1^{re} Semaine. S. Math., V, 20-24. Charité pour le prochain.

2^e — S. Marc, VIII, 1-9. Multiplication des pains.

3^e — S. Math., VII, 15-21. Faux prophètes.

4^e — S. Luc, XVI, 1-9. Econome infidèle.

5^e — S. Luc, XIX, 41-47. Jésus pleure sur Jérusalem.

6^e S. Luc, XVIII, 9-14. Pharisien et publicain.

C. Après la Saint-Laurent :

1^{re} Semaine, S. Marc, VII, 31-37. Guérison d'un sourd-muet.

2^e — S. Luc, X, 25-37. Le bon Samaritain.

3^e — S. Luc, XVII, 11-19. Les dix lépreux guéris.

4^e — S. Math., VI, 23-33. On ne peut servir deux maîtres.

5^e — S. Luc, VII, 11-16. Le fils de la veuve de Naïm.

D. Après la Saint-Cyprien :

- 1^{re} Semaine, S. Luc, XIV, 1-11. Hydropique guéri ;
les premières places.
- 2^e — S. Math., XXII, 34-46. Le grand com-
mandement.
- E. Après la Saint-Michel :
- 1^{re} Semaine, S. Math., IX, 1-8. Paralytique guéri.
- 2^e — S. Math., XXII, 1-14. Parabole du
festin des noces.
- 3^e — S. Jean, IV, 46-53. Le fils du prince
de Capharnaüm.
- 4^e — S. Math., XXII, 15-21. Tribut à César.
- 5^e — S. Math., IX, 18-22. Hémorroïsse et
fille de Jaïre.
- 6^e — S. Jean, VI, 5-14. Multiplication des
pains.

Dimanches de l'Avent.

- 4^e semaine avant Noël. S. Math., XXI, 1-9. Episode
de Bethphagé.
- 3^e semaine. S. Luc, XXI, 25-33. Les derniers temps.
- 2^e semaine. S. Math., XI, 2-10. Ambassade de
S. Jean-Baptiste.
- 1^{re} semaine. S. Jean, I, 19-28. Enquête près de
S. Jean-Baptiste.

2. *Propre des Saints.* — L'antiquité des calen-
driers relevés par le bienheureux Tommasi ressort
d'un double fait : des saints y sont célébrés alors
que maintenant ils ont une simple mémoire ;
d'autres n'y figurent pas encore.

Janvier.

- Sans date. S^{te} Martine. S. Math., XIII, 44-52. Trésor caché, perle. Ou S. Math., XXV, 1-13. Parab. des dix vierges.
13. S. Félix (*statio in Pincis*). S. Luc, X, 16-20. Mission des apôtres.
16. S. Marcel. S. Math., XXV, 14-23. Parabole des talents.
17. S^{te} Prisque. S. Math., XIII, 44-52. Trésor caché.
20. S. Sébastien. S. Luc, VI, 17-23. Vraie béatitude.
20. S. Fabien. S. Math., XXIV, 42-47. Vigilance.
21. S^{te} Agnès (*de Passione*). S. Math., XXV, 1-13. Parab. des dix vierges.
22. S. Vincent (*Statio S. Eusebii*). S. Jean, XII, 24-26. Il faut souffrir.
22. S. Anastase, moine. S. Marc, V, 24-31. Hé-morrhôisse guérie.
28. S^{te} Agnès (*de Nativitate*). Com. au 17 janvier.

Février.

2. *Ypapanti ad S. Mariam*. S. Luc, II, 22-32. Purification de Marie et présentation de Jésus.
5. S^{te} Agathe. Comme au 21 janvier.
14. S. Valentin. S. Luc, IX, 23-27. Il faut porter sa croix.
- Chaire de S. Pierre. S. Math., XVI 13-19. Promesse de la primauté (d'après un ancien calendrier romain).

S. Mathias ap. S. Math., XI, 25-30. Porter le joug de Jésus.

Mars.

Les SS. quarante martyrs. Voir S. Sébastien, 20 janvier.

12. S. Grégoire pape. S. Math., XXIV, 42-47. Vigilance.

S. Benoit. S. Luc, XI, 33-36. Lumière sur le chandelier.

25. Annonciation. S. Luc, I, 26-38. Incarnation du Verbe.

Avril.

14. SS. Tiburce, Valérien et Maxime. S. Jean, XV, 12-16, amour mutuel.

In Pascha Annotina (1). S. Jean, III, 1-15. Entretien avec Nicodème.

24. S. Georges. S. Luc, XXI, 14-19. Disciples de Jésus devant les tribunaux.

25. Litanie majeure. S. Luc, XI, 5-13. Prière de l'ami importun. Ou S. Luc, VI, 36-42. Vraie sagesse.

28. S. Vital. S. Jean, XV, 1-7. Jésus la vraie vigne.

Mai.

1. SS. Philippe et Jacques, ap. S. Jean, XIV, 27. Paix dans l'Esprit Saint.

(1) Jour anniversaire de la Pâque de l'année précédente. A Rome, ceux qui avaient été baptisés en cette grande solennité, se rassemblaient à l'église, l'année suivante, pour y célébrer l'anniversaire de leur régénération. Voir le *Micrologus*, P. L., tom. 151, col. 1018.

3. SS. Alexandre, Eventius et Théodule. S. Jean, XV, 17-25. Haine du monde contre disciples de Jésus.

Exaltation (Invention suivant d'autres manuscrits) de la S^{te} Croix. S. Jean, III, 1-15. Nicodème.

S. Jean devant la porte latine. Renvoi à la fête de S. Jacques.

Fête du S. Ange. S. Math., XVIII, 2-10. Leçon d'humilité.

10. S. Gordien. S. Math., X, 34-42. Séparation nécessaire.

12. SS. Nérée et Achillée. S. Math., XIX, 3-11. Mariage et virginité.

12. S. Pancrace. S. Jean, XV, 12-16. Amour mutuel.

13. *Dedicatio Ecclesie Sanctæ Mariæ ad martyres.*
L'évangile du jour correspondant dans le propre du temps.

19. S^{te} Pudentienne. S. Math., XIII, 44-52. Trésor caché.

25. S. Urbain. S. Math. XXIV, 42-47. Vigilance.
Juin.

2. SS. Pierre et Marcellin (*via Lavicana*). S. Luc, XXI, 9-19. Fin des temps.

9. SS. Prime et Félicien. S. Jean, XV, 12-16. Amour mutuel.

12. S. Basilide. S. Luc, XII, 1. Ferment des Phariséens.

14. S^{te} Félicula. Voir 19 mai.

18. SS. Marc et Marcellin. Voir 9 juin.
19. SS. Protas, Gervais, Vital. S. Marc, XIII, 1-12.
Fin des temps.
23. Vigile de S. Jean-Baptiste. S. Luc, I, 1. Annonce de la naissance du précurseur.
24. Nativité de S. Jean-Baptiste. S. Luc, II. Naissance du précurseur.
26. SS. Jean et Paul. S. Luc, XII, 1. Ferment des Phariséens.
28. Translation du corps de S. Léon. S. Math., XXV, 14-23. Parabole des talents.
28. Vigile des SS. Pierre et Paul. S. Jean, XXI, 13. Triple question à Pierre, pouvoir conféré.
29. SS. Pierre et Paul, ap. S. Math., XVI, 13-19. Promesse de la primauté.
30. S. Paul. S. Math., XIX, 23-30. Renoncement.
Juillet.
2. SS. Processus et Martinien. S. Math., XXIV, 3-13. Fin des temps.
- Octave des SS. Apôtres. S. Math., XIV, 22-33. Jésus marche sur les eaux.
10. Les sept frères. S. Math., V, 1-12. Les béatitudes.
- S^{te} Félicité. S. Math., XII, 46-50. La mère et les frères de Jésus.
15. S. Cyriaque. S. Luc, IX, 12-23. Porter sa croix.
21. S^{te} Praxède. S. Math., XIII, 44-62. Trésor caché.
23. S. Apollinaire. S. Luc, XXII, 24-30. Dispute des Apôtres sur la préséance.

Vigile de S. Jacques. S. Luc, X, 1-7. Mission des Apôtres.

S. Jacques. S. Luc, XII, 2-8. Ferment des Phari-siens. Ou S. Math., XX, 20. Mère des fils de Zébédée.

29. SS. Félix, Simplicie, Fauste, Béatrice. S. Luc, XII, 35-40. Vigilance.

30. SS. Abdon et Sennen. S. Jean, XV, 12-16. Amour mutuel.

Août.

1. S. Pierre ès liens. S. Math., XIV, 22-33. Jésus marche sur les eaux.

2. S. Etienne. S. Luc, XIX, 12-26. Parabole des mines.

6. SS. Sixte, Felicissime, Agapit. S. Math., X, 16. Apôtres, brebis au milieu des loups.

Transfiguration. S. Luc, IX, 28.

8. S. Cyriaque. S. Math., X, 26-32. Mission aux Apôtres.

9. Vigile de S. Laurent. S. Math., XVI, 24. Invitation à suivre Jésus.

10. S. Laurent. S. Math., X, 37-42. Préférer Jésus-Christ à tout.

11. S. Tiburce. S. Jean, XV, 12-16. Amour mutuel.

11. S^{te} Suzanne. S. Math., XIII, 44-52. Trésor caché.

12. S. Euplus. S. Jean, XVI, 20-23. Tristesse des disciples changée en joie.

13. S. Hippolyte. S. Luc, XII, 2-8. Ferment des pharisiens.
14. S. Eusèbe. S. Math., XXIV, 42-47. Vigilance.
15. *Pausatio S. Mariæ*. S. Luc, X, 38-42. Marthe et Marie.
19. S. Agapit. S. Luc, XII, 35-40. Vigilance.
22. S. Timothée. S. Luc, XIV, 26-35. Ce que doivent être les disciples de Jésus.
- Vigile de S. Barthélemy. S. Jean, XV, 1. Jésus vraie vigne.
- S. Barthélemy. S. Luc, XXII, 24. Discussion sur la préséance.
25. S. Genesius. S. Marc, XIII, 5-13. Les derniers temps.
28. S. Hermès. S. Luc, VI, 17-23. La vraie béatitude.
- S. Augustin. S. Luc, XII, 32-34. Confiance.
- Veille de la Décollation de Saint Jean-Baptiste. S. Luc, XIII, 31-35. Embûches d'Hérode.
29. S^{te} Sabine. S. Math., XIII, 44-52. Trésor caché.
- Décollation de Saint Jean-Baptiste. S. Marc, VI, 17-29. Martyre de Saint Jean-Baptiste.
- Septembre.*
1. S. Gilles. Commun des confesseurs.
- S. Antonin, martyr. Voir 14 février.
8. Nativité de Marie. S. Luc, I, 39-55. Visite à S^{te} Elisabeth et *Magnificat*.
- D'autres manuscrits donnent la généalogie d'après S. Mathieu, ch. I, 1.

- S. Adrien, S. Jean, XV, 1. Jésus vraie vigne.
- SS. Prote et Hyacinthe. S. Math., X, 23-33. Persécutions des disciples.
14. SS. Corneille et Cyprien. S. Luc, XI, 47, XII-3. Menaces aux Pharisiens.
- Exaltation de la S^{te} Croix. Comme au 3 mai.
15. S. Nicomède. S. Luc, IX, 23-27. Il faut porter sa croix.
16. S^{tes} Lucie et Euphémie. S. Math., XIII, 44-52. Trésor caché.
- SS. Lucius et Geminien. S. Luc, XII, 2-8. Ferment des pharisiens.
20. S. Eustache. S. Luc, XII, 35-40. Vigilance.
- Vigile de S. Mathieu. S. Luc, V, 27-32. Vocation de Lévi.
- S. Mathieu. S. Math., IX, 9-13. Vocation de Lévi.
21. S^{te} Digne. S. Math. XIII, 44-52. Trésor caché.
- SS. Emmeran, Maurice. S. Math., V, 1. Les béatitudes.
27. SS. Côme et Damien. S. Jean, XV, 12-16. Amour mutuel.
29. Dédicace de S. Michel. S. Math., XVIII, 1-10. Humilité et respect des enfants.
30. S. Jérôme. Au commun des confesseurs. Sel de la terre.
- Octobre.*
7. S. Marc. S. Math., XXV, 14-23. Parabole des talents.

SS. Sergius et Bacchus. S. Luc, XXI, 14-18. Courage devant persécutions.

9. Translation du corps de S^{te} Pétronille. S. Math., XXV, 1-13. Parabole des dix vierges.

14. S. Caliste. S. Math., XXIV, 42-47. Vigilance.

18. S. Luc. S. Luc, IX, 27. Il faut porter sa croix.

25. SS. Chrysanthe et Darie. S. Math., XXIV, 3-13. Fin des temps.

Vigile de SS. Simon et Jude. S. Jean, XV, 1. Jésus vraie vigne.

SS. Simon et Jude. S. Math., V, 1. Les béatitudes. *Novembre.*

1. S. Césaire. S. Jean, XII, 24-26. Croix à porter ici-bas.

Tous les Saints (1). S. Math., V, 1. Les béatitudes.

11. S. Mennas. S. Luc, IX, 23-27. Il faut porter sa croix.

S. Martin. S. Luc, XII, 35-40. Vigilance.

22. S^{te} Cécile (2). S. Math., XXV, 1-13. Parabole des dix vierges.

(1) Dans un Sacramentaire très ancien de saint Grégoire, du nombre de ces exemplaires qui avaient cours au temps de Charlemagne, on ne fait aucune mention de la fête de tous les Saints au 1^{er} novembre, mais on lit ces mots : *Natale S. Cæsarei. Collecta ad SS. Cosmam et Damianum... alia ad Missam...* comme dans l'édition de Pamélius. Nous apprenons ainsi qu'en ce jour on faisait une litanie de l'église des Saints-Côme et Damien à l'église de Saint Césaire.

(Tommasi, tom. V, p. 502.)

(2) La station à l'église de Sainte-Cécile, au Transtévère, existait antérieurement au pape saint Grégoire : le *Liber Pontificalis* en parle à propos du pape Vigile.

(Tommasi, V, p. 506.)

23. S. Clément. S. Math., XXV, 14-23. Parabole des talents.

S^{te} Félicité. S. Math., XII, 46-50. La mère et les frères de Jésus.

24. S. Chrysogone. S. Jean, XV, 17-25. Amour mutuel.

29. S. Saturnin. S. Marc, XIII, 5-13. Fin des temps. Vigile de S. André. S. Jean, I, 35-51. Vocation des premiers apôtres.

30. S. André. S. Math., IV, 18-22. Vocation des premier apôtres.

Décembre.

S^{te} Bibiane et S^{te} Barbe. Au commun des vierges.

S. Sabas. Au commun d'un confesseur.

S. Nicolas. Au commun des confesseurs.

S. Ambroise. Au commun des confesseurs.

13. S^{te} Lucie. S. Math., XIII, 44-52. Trésor caché.

S. Damase. Au commun des confesseurs.

Vigile de S. Thomas. Comme à la vigile d'un apôtre.

S. Thomas. S. Jean, XV, 17-25. Amour mutuel. Ou selon d'autres. S. Jean, XX, 24. Apparition de Jésus à S. Thomas.

3. Tommasi donne à la suite les *Lectiones Evangeliorum de diversis causis*.

Pro ubertate pluviae. S. Luc, VIII, 22-25. Tempête apaisée.

Pro sterilitate pluviae. S. Math., XV, 32-39. Seconde multiplication des pains.

In commotione gentium. S. Luc, XII, 22-31. Pas de soucis mondains.

In die belli. S. Math., XXIV, 3-13. Signes des derniers temps.

In natali Papæ. S. Luc, XXII, 24-30. Dispute sur la préséance.

Item, alia. S. Luc, XIX, 12-26. Parabole des mines.

Item, alia. S. Math., XVI, 13-19. Promesse de la primauté.

Item, alia. S. Luc, XIX 1-10. Le publicain Zachée.

In ordinatione Presbyteri. S. Math., XXIV, 42-47. La vigilance.

Item, alia. S. Math., XXIV, 45-51. Le bon et le mauvais serviteur.

In ordinatione Diaconi. S. Jean, XII, 24-26. Le grain de froment.

Pro ordinantibus. S. Jean, VIII, 30-39. Les vrais fils d'Abraham.

In ordinatione Episcoporum. S. Marc, VI, 6-12. Mission et instruction des apôtres.

Item, alia. S. Math., IX, 35. Nombreuses guérisons de Jésus.

Item, alia. S. Luc, IX, 6. Mission des apôtres.

In dedicatione Basilicæ. S. Luc, VI, 42-48. Règles de la vraie sagesse.

Item, alia. S. Luc, XXIX, 1-10. Le publicain Zachée.

Pro velatione ancillæ Dni. S. Math., XXII, 1-14. Parabole du festin nuptial.

Ad velandam maritatum. S. Jean, III, 27-29. Dernier témoignage du précurseur.

Item, alia. S. Math., XIX, 1-6. Mariage et virginité.

Ad sponsas benedicendas. S. Math., XXII, 1-14. Festin nuptial.

Item, alia. S. Math., XIX, 1-6. Mariage et virginité.

In vigilia unius Apostoli. S. Jean, XV, 1. Jésus la vraie vigne.

In vigilia apostolorum. S. Marc, VI, 6-12. Mission et instruction des apôtres.

In natale unius Apostoli. S. Jean, XV, 12-17. Amour mutuel.

Item, alia. S. Jean, XV, 17-25. Amour mutuel.

In vigilia unius sacerdotis. S. Math., XXIV, 42-47. Vigilance.

In natale unius sacerdotis. S. Math., XXV, 14-23. Parabole des talents.

In vigilia unius martyris sive confessoris. S. Math., X, 34-42. Persécution et récompense.

In natale unius martyris sive confessoris. S. Math., X, 28-33. Persécution et récompense.

In vigilia plurimorum Sanctorum. S. Math., XXIV, 4-13. Signes des derniers temps.

In natale plurimorum Sanctorum. S. Luc, XII, 35-40. Vigilance.

In natale plurim. martyrum. S. Math. X, 16-22. Souffrances des apôtres futurs.

Suivent d'autres passages identiques, pour la

plupart, à ceux qui existent encore dans notre Commun des Saints.

In natale virginum. S. Math., XXV, 1-13. Parabole des dix vierges.

Item, alia. S. Math., XIII, 44-52. Trésor caché.

In agenda mortuorum. S. Jean, XI, 21-27. Marthe à Jésus pour la résurrection de Lazare.

Item, alia. S. Jean. VI, 51-55. Jésus pain vivant.

Etc., etc., d'autres passages indiqués pour diverses sortes de personnes, juges, voyageurs, bienfaiteurs.

II. — *Distribution des péricopes évangéliques dans le Rit ambrosien.*

Dans cette nouvelle énumération, on se contente de relever les particularités relatives au propre du temps : elles suffisent d'ailleurs pour caractériser la liturgie de Milan au point de vue de l'Évangélique ; un simple renvoi au missel romain indiquera les passages qui sont les mêmes dans l'un et l'autre rit.

Le missel ambrosien commence par l'Avent et donne six dimanches pour ce temps.

1^{er}, S. Math., XXIV, 1-42. Le jugement dernier.

2^e, S. Luc, III, 1-18. Commencement de la prédication du précurseur.

3^e, S. Math., XI, 1-15. Ambassade du précurseur à Jésus.

4^e, S. Math., XXI, 1-9. Episode de Bethphagé.

5^e, S. Jean, I, 19-fin. Témoignage de Jean-Baptiste sur Jésus.

6^e, duæ missæ, 1^a, de Adventu, S. Luc, I. Visitation de Marie.

2^a, de Incarnat., S. Luc, I, Annonce de l'Incarnation à Marie.

Vigile de Noël, S. Math., I, 18-23. S. Joseph instruit du mystère de l'Incarnation.

Noël : 1^{re} messe, S. Jean, I, 9-14. Deuxième partie du prologue.

2^e messe, comme au M. R.

3^e messe, S. Luc, II, 1-14.

S. Etienne, S. Math., XVIII, 23-26. Didragme payé pour tribut.

S. Jean et SS. Innocents, comme au M. R.

De l'octave, comme à la deuxième messe de Noël.

S. Sylvestre, S. Jean, I, 1-14. Le prologue.

Circoncision, comme au M. R.

Dimanche qui suit, S. Luc, IV, 14-22. Jésus à la synagogue.

Vigile de l'Épiphanie, S. Math., III, 13-17, Baptême de Jésus.

Épiphanie, comme au M. R.

In festo Christophoriæ, S. Math., II, 19-23.

Retour de l'Égypte.

Pendant l'octave de l'Épiphanie, comme au jour de la fête.

Après l'Épiphanie.

1^{er} Dim., S. Luc, II, 42-52. Jésus au milieu des docteurs.

2^e Dim., fête du S. Nom de Jésus, S. Math., I, 18-21. S. Joseph instruit du mystère de l'Incarnation.

3^e Dim., S. Jean, II, 1-11. Noces de Cana.

3^e Dim., S. Jean, IV, 46-50. Fils du roi de Capharnaüm guéri.

4^e Dim., S. Jean, III, 16-21. Amour de Dieu pour le monde.

5^e Dim., S. Luc, IX, 10-17. 1^{re} multiplication des pains.

6^e S. Math., XVII, 14-20. Guérison du lunatique. Se dit toujours le dimanche qui précède la Septuagésime.

Septuagésime, comme au M. R.

Sexagésime, S. Math., XIII, 3-23. Parabole de la semence.

Quinquagésime, S. Math., XIII, 14-43. Diverses paraboles.

Quadragesime, comme au M. R.

N. B. — Chaque jour de la semaine, sauf le vendredi, a une messe et un Évangile spécial : du lundi au jeudi, S. Math., V, 1-12 ; 13-16 ; 17-20 ; 21-24 ; — le samedi, S. Math., XII, 1-8. les disciples arrachent des épis, scandale des pharisiens.

2^e Dimanche de Carême ; appelé *de Samaritana*, S. Jean, IV.

Lundi à jeudi inclus, S. Math., V, 25-30 ; 31-42 ; 42-48 ; VI, 1-6.

Samèdi, S. Marc, VI, 1-5. Jésus méprisé dans sa patrie.

Carême : 3^e dim. *de Abraham*, S. Jean, VIII, 36-59. Les vrais fils d'Abraham.

Lundi à jeudi, S. Math., VI, 7-15 ; 16-18 ; 19-21 ; 22-25.

Samedi, S. Marc, VI, 7-13. Mission des Apôtres.

Carême : 4^e dim. *de Cæco*, S. Jean, IX, 1-fin.

Lundi à jeudi, S. Math., VI, 26-33 ; 34-VII, 5 ; 6-12 ; 12-20.

Samedi, S. Math., XIX, 13-15. Bénédiction des enfants.

Carême : 5^e dim. *de Lazaro*, S. Jean, XI.

Lundi à jeudi, évangiles différents :

Lundi, S. Marc, VIII, 27-33. Promesse de la primauté.

Mardi, S. Jean, VI, 65-72. Conclusion de la promesse eucharistique.

Mercredi, S. Luc, XVIII, 31-34. Annonce de la Passion.

Jeudi, S. Jean, VII, 43-53. Discussion sur Jésus.

Samedi : *in traditione symboli*. S. Math., XI, 25-31. Jésus invite à le suivre.

Carême : Rameaux, S. Jean, XI, 55 à XII, 11. Le repas de Béthanie.

Lundi, *in authentica*, S. Luc, XXI, 34-36. Conclusion du discours sur la fin des temps.

Mardi, *in authentica*, S. Jean, XI, 47-54. Complots contre Jésus.

Mercredi, *in authentica*, S. Math., XXVI, 1-5. Complots contre Jésus.

Jeudi, *in cæna Domini*, S. Math., XXVI. Récit de la Passion ; 1^{re} partie.

Samedi saint, *in Eccl. cath.*, S. Math., XXVIII, 1-7. Les saintes femmes au sépulcre.

Samedi saint, *pro baptizatis*, S. Jean, III. Episode de Nicodème.

Pâques : *Missa de solemnitate*, S. Jean, XX, 11-18. Apparition à Marie-Madeleine.

N. B. — Chaque jour de cette semaine a deux messes, l'une sous cette rubrique *pro baptizatis in Ecclesia hiemali*, l'autre *in omni Ecclesia*.

Lundi. 1^a M. S. Math., V, 1-14. Les Béatitudes.

— 2^a — S. Luc, XXIV, 1-12. Les saintes femmes au sépulcre.

Mardi. 1^a — S. Jean, V, 1-15. La piscine probatique., paralyt. guéri.

— 2^a — S. Math., XXVIII, 8-15. Apparition de Jésus ; les gardes corrompus.

Mercredi. 1^a — S. Math., V, 44-48. Amour des ennemis.

— 2^a — S. Luc, XXIV, 13-35. Les disciples d'Emmaüs.

Jeudi. 1^a — S. Jean, VI, 51-57. Promesse de l'Eucharistie.

— 2^a — S. Math., XXVIII, la fin. Pouvoir donné aux Apôtres.

Vendredi. 1^a — S. Jean, VI, 35-40. Promesse de l'Eucharistie.

— 2^a — S. Marc, XVI, 1-7. Les saintes femmes au sépulcre.

Samedi. 1^a — S. Jean, XIII, 1-15. Le lavement des pieds.

— 2^a — S. Jean, XXI, 1-14. Apparition près de la mer de Tibériade.

Dominica in Albis, comme au M. R.

2^e après Pâq., S. Jean, I, 29-34. Témoignage du précurseur sur Jésus.

3^e, 4^e et 5^e, comme au M. R.

Vigile de l'Ascension, comme au M. R.

Ascension, S. Luc, XXIV, 26-59. Dernière apparition et Ascension.

Dimanche dans l'octave, S. Jean, XVII, 1-26. Prière sacerdotale de Jésus.

In litaniiis minoribus die 1^a. S. Math., V, 1-14. béatitudes.

In litaniiis minoribus die 2^a. S. Math., XV, 29-31. Les foules accourant vers Jésus.

In litaniiis minoribus die 3^a. S. Math., XV, 32-38. Multiplication des pains.

Vigile de la Pentecôte, S. Jean, XV, 26 ; XVI-15. Annonce de l'Esprit-Saint.

Pentecôte :

pro baptizatis, S. Jean, VII, 37-39. Enseignement et invitation de Jésus.

2^a de Solemnitate, S. Jean, XIV, 15-27. Promesses du Saint Esprit.

Dominica 1^a de SS. Trinitate, S. Jean, XV, 26 ; XVI, 4. Voir vigile Pentecôte.

Après la Pentecôte :

1^{er} Dim., S. Marc, XVI, 14-fin. Diffusion de l'Evangile.

2^e, S. Math., IX, 10-15. Vocation de S. Mathieu et repas.

3^e, S. Luc, VI, 36-42. Exhortation à la miséricorde.

4^e, S. Luc, XVI, 19-31. Le mauvais riche et Lazare.

5^e, S. Luc, XVII, 11-19. Les dix lépreux guéris.

6^e, S. Luc, XIV, 16-24. Le festin nuptial.

7^e, S. Math., XX, 29-34. Deux aveugles guéris.

8^e, S. Luc, XV, 1-7. La brebis perdue, la dragme perdue.

9^e, S. Luc, V, 1-11. La pêche miraculeuse.

10^e, S. Luc, XII, 13-22. Contre l'avarice.

11^e, S. Luc, XVIII, 9-14. Le pharisien et le publicain.

12^e, S. Math., V, 20-24. La charité pour le prochain.

13^e, S. Marc, VIII, 1-9. La multiplication des pains.

14^e, S. Marc, VII, 31-35. Guérison d'un sourd-muet.

15^e, S. Luc, VII, 11-17. Le fils de la veuve de Naïm ressuscité.

Une nouvelle série de dimanches commence *post decollationem* :

1. S. Luc, IX, 7-11. Opinion d'Hérode sur Jésus. première multiplication des pains.
2. S. Math., VII, 15-25. Les faux prophètes.
3. S. Luc, X, 25-37. Le bon Samaritain.
4. S. Math., XXI, 18-22. Le figuier maudit.
5. S. Math., XXI, 33-46. Les vigneronns perfides.

Autre série :

Dom. 1^a octobris, S. Luc, XIII, 6-17. Figuier stérile.

2^a quæ ante dedicat., S. Jean, VIII, 1-12. Femme adultère.

3^a in dedic. Eccl. majoris, S. Jean, X, 22-31, Le Christ consubstantiel au Père.

1^a post dedicat., S. Math., XVIII, 33-35. Le mauvais serviteur.

2^a — S. Math., XXII, 15-22. Le tribut à César.

3^a — S. Math., XXII, 1-14. Le festin nuptial.

III. Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit plus haut (p. 42-43), au sujet de la liturgie gallicane ; on voudrait pouvoir ici, comme pour les Lectionnaires, constater dans l'œuvre d'Alcuin un pas en avant pour l'adoption plus entière du cycle romain, mais aucune mention n'est faite des Ev an-

giles dans le *Comes ab Albino editus*, et le recueil d'homélie, manuscrit latin du XII^e siècle de la Bibliothèque Nationale de Paris, n^o 14302, que D. Morin (*Revue Bénédict.*, 1892, p. 491-497), croit pouvoir attribuer encore à Alcuin, était plutôt destiné aux prédicateurs ; il porte, d'ailleurs, un peu plus de traits gallicans qu'on n'en rencontre dans le *Comes* signalé tout à l'heure (1).

ARTICLE III. — DÉCORATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DES ÉVANGÉLIAIRES (2).

La piété chrétienne mit de bonne heure de la magnificence et du luxe dans la confection des livres liturgiques, les écrivains et copistes se recrutant presque exclusivement dans les monastères. Prenant ici pour point de départ le temps de Charlemagne, nous nous contenterons de signaler le monastère de Saint-Martin de Tours, renommé grâce à la direction qu'Alcuin lui donna, les écoles de Saint-Gall, de Metz, de Reims, d'Orléans, etc., l'abbaye de Corbie, etc., etc.

Les Évangélistes, en particulier, eurent part à cette distinction où l'art le dispute à la richesse.

(1) *Dict. d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, I, col. 1077-1078.

(2) Pour plus de détails, voir D. Guéranger sur les ornements des livres liturgiques. — *Institutions liturgiques*, III, p. 31 et ss.

D. Martène signale un Evangélaire en vélin pourpré, offert à saint Angilbert par Charlemagne, conservé plus tard dans l'abbaye de Saint-Riquier et aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale. Au IX^e siècle, les premières pages des évangéliers sont assez souvent teintes en pourpre ; ce genre de luxe ne paraît pas s'être étendu au-delà du X^e siècle, l'Evangélaire de Lieutold est un des rares échantillons qu'on retrouve au XII^e.

A ce genre de richesse se joignit celui d'écrire avec de l'or et de l'argent sur des pages aussi précieuses : témoin, l'évangélaire de Charles de Rohan-Soubise, à la Bibliothèque nationale, écrit avec titre et rubriques en or. D'autres évangéliers, avec quelques pages seulement en couleur sont écrits en lettres d'or dans toute leur étendue ; tels l'évangélaire de Saint-Martin des Champs à la Bibliothèque de l'Arsenal et d'autres encore. Un nombre plus considérable porte de ces lettres d'or ou des encadrements dorés pour les premières pages, pour les initiales grandes et petites : cette magnificence de l'or s'élève à son plus haut degré pendant la période carlovingienne, on ne la retrouve plus, sauf de rares exceptions, pendant les XI^e, XII^e et XIII^e siècles ; le XIV^e en ramène l'usage comme ornement des lettres et est imité sur ce point par les XV^e et XVI^e.

Le dessin et la peinture furent employés égale-

ment pour embellir et animer les livres liturgiques ; les calligraphes eurent l'idée d'orner avec un soin particulier les initiales des textes. D'abord on se servit du langage symbolique ; M. Lecoy de la Marche (*Manuscrits et miniature*, p. 120.) appelle cette période la *phase hiératique*, pour la distinguer de la période ultérieure, *phase naturaliste*, où l'artiste copiera la nature. Déjà au VII^e siècle le *Missale Francorum*, le *Missale Gothicum* et le *Sacramentarium Gallicanum* présentent, au commencement de certaines préfaces ou oraisons, des lettres timidement ornées de fleurons et d'oiseaux ; l'Évangélaire de la Bibliothèque Cottonienne montre aussi cette intention d'orner les initiales chez les calligraphes anglo-saxons. Mais bientôt on mit à contribution la nature entière pour enjoliver les lettres principales : souvent en tête d'un évangélaire, la première lettre s'étend sur les deux tiers de la partie supérieure de la page, s'échappe en filigrane jusqu'au bas, puis viennent les autres lettres qui composent le mot ou la phrase, disputant entre elles de richesse et d'ornement ; quelquefois même, le prolongement de la lettre initiale court le long de la marge inférieure et remonte à droite pour former une sorte d'encadrement.

Pour animer et vivifier ces lettres initiales et capitales, l'idée vint d'y représenter des édifices, des personnages et même des scènes entières.

Dans les Evangéliaires, on commença par les canons d'Eusèbe, qu'on était dans l'usage de joindre au texte sacré (ces canons sont une espèce de concorde en chiffres qui permet de retrouver, d'un seul coup d'œil, les faits et paroles du Christ sur lesquels les Evangélistes se rencontrent, Cf. Migne, P.G., tom. 22). La nécessité d'établir ces tableaux synoptiques sur plusieurs colonnes donna naissance au dessin d'un portique avec arcades et colonnes dans lesquels s'exerça le pinceau de l'artiste : les canons s'étendent quelquefois sur vingt ou vingt-cinq pages avec des encadrements variés. Les Evangéliaires les plus remarquables en ce genre sont, au IX^e siècle, ceux de Saint-Médard de Soissons, de l'église du Mans, de Hautvillers. Cette coutume disparut quand s'établit la pratique de mettre, dans les Evangéliaires, les seuls passages évangéliques destinés à être lus à la messe ; toutefois les calligraphes du XII^e siècle voulant transcrire un évangélaire selon la forme première y ramenaient les canons ; ainsi fit le moine Lieutold dans le beau manuscrit de la Bibliothèque de Vienne. A ce mode d'ornementation se rattachent les compositions d'architecture, puis les vignettes de l'époque carlovingienne : on en trouve un spécimen à la première page de saint Marc sur l'Evangélaire de Claude Fauchet, à la Bibliothèque Nationale.

Au XIII^e siècle et même auparavant, le dessin,

de symbolique qu'il était primitivement, devient naturaliste ; les enlumineurs et miniaturistes ne se contentent plus des bordures à feuillages, fleurs et fruits, ils peignent des sujets historiques, reproduisent des personnages, font des tableaux et des scènes. Sur l'Évangélaire de Saint-Médard de Soissons, déjà signalé comme étant du IX^e siècle, à la première page de saint Luc, le Christ est représenté à l'initiale du mot *Quoniam* ; la troisième lettre du même mot présente la scène de la Visitation de la sainte Vierge. On rencontre de ces exemples dans toute la période des manuscrits ; mais les merveilles de la miniature appartiennent au XIV^e siècle, où le dessin est devenu plus correct, l'art d'appliquer les couleurs plus perfectionné : ainsi dans l'Évangélaire de la Bibliothèque Nationale, relié en vermeil, chaque évangile a sa grande lettre ornée avec des personnages.

Cette perfection va jusqu'à reproduire les traits des grands de l'époque, et nous devons aux livres du service divin la conservation d'un grand nombre de portraits historiques qui, sans eux, ne seraient jamais arrivés jusqu'à nous. Les donateurs de ces beaux manuscrits, les personnages auxquels ils étaient offerts, les artistes qui les exécutaient y figurent tour à tour : tels sont Charles le Chauve sur l'évangélaire de Saint-Emmeran de Ratisbonne, Henri III et l'impératrice Agnès sa femme, Conrad le Salique et Gisèle,

sur celui de l'Escurial ; la comtesse Mathilde sur son évangélaire à la Bibliothèque Vaticane. Si l'on voulait suivre, siècle par siècle, l'œuvre des miniaturistes, il faudrait citer encore : pour le IX^e, les évangélaire de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Emmeran de Ratisbonne, de Hautvillers, de Lothaire, de l'église du Mans, etc. ; pour le X^e, l'évangélaire grec conservé à Florence dans la Bibliothèque de la Badia, celui de la Bibliothèque Nationale signalé par D. Montfaucon, et qui présente, sur fond d'or, les quatre évangélistes d'un dessin remarquable ; pour le XI^e, l'évangélaire donné par la comtesse Mathilde à l'abbaye de Saint-Benoît de Mantoue, d'où il a passé à la Vaticane ; pour le XII^e, deux évangélaire grecs du Vatican, l'évangélaire du moine Lieutold ; pour le XIII^e siècle, l'évangélaire de Saint-Martial de Limoges dont deux sujets, les Rois Mages devant Hérode et la fuite en Egypte, rivalisent avec les meilleurs vitraux du temps ; pour le XIV^e, l'évangélaire de Jean d'Oppaw en Allemagne. Enfin le XV^e siècle est l'âge d'or de l'enlumineur, mais l'ornementation passe des évangélaire aux missels pléniers, aux bréviaire, et dès lors nous n'avons plus à nous en occuper ici (1).

(1) Pour avoir une idée des merveilles que la peinture a confiées aux manuscrits durant tout le moyen âge, il faut consulter le P. Cahier : *Mélanges d'archéologie*, articles parus

La magnificence parut aussi dans la reliure des manuscrits et pour en donner quelque idée il faut distinguer trois classes d'ornements ; les plaques d'ivoire ciselé, les lames d'or ou d'argent, les pierres précieuses. L'emploi des tablettes d'ivoire semble dérivé des anciens diptyques consulaires (on désignait sous ce nom des plaques d'ivoire sur lesquelles était gravé en relief le personnage revêtu de la dignité de consul avec les insignes de sa prérogative, entre ces plaques on pouvait insérer des mémoires ou cahiers d'autres écritures). L'Eglise adopta ces sortes de reliures pour le service liturgique, en particulier pour les évangélistes qui devaient être déposés sur l'autel ; l'art chrétien s'attacha à dessiner sur ces ivoires des scènes et des symboles chrétiens. On peut citer pour mémoire, au IX^e siècle, l'ivoire qui orne un des côtés de l'évangélistes de Lorch à la Vaticane, ceux qui servent de reliure à l'évangélistes n^o 99 de la Bibliothèque Nationale ; au X^e siècle, les ivoires de l'évangélistes d'Épternach, dont un se trouve à Paris (musée de l'hôtel de Cluny) ; au XI^e siècle, la célèbre couverture de l'évangélistes de Besançon. Pour fixer les plaques

au tome XVIII des *Annales de philosophie chrétienne*, puis réunis en volume ; et aussi la publication de M. le comte de Bastard sur les Peintures des manuscrits depuis le VIII^e siècle jusqu'au XVI^e.

d'ivoire, on dut employer un métal plus solide, comme sont l'or et l'argent ; mais la piété de nos pères formabientôt des reliures complètes avec des lames de ces métaux précieux. Il faut mentionner dans ce genre l'évangélaire gothique d'Ulphilas, appelé *Codex argenteus*, à cause de sa reliure même, les évangélaire de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Emmeran de Ratisbonne, déjà plusieurs fois signalés, l'évangélaire de Saint-Eusèbe de Verceil, l'évangélaire dit de saint Louis, venu de la Sainte-Chapelle. Quelquefois les reliures sont formées d'une plaque d'or et d'une plaque d'argent, on les appelle du nom spécial de *Codex* ou *Textus dimidius*. Enfin on enchâssa des pierres précieuses dans la couverture de ces Livres. « C'est avec raison, dit l'abbé Rupert (*de Divinis Officiis*, liv. 2, ch. 23), que les livres de l'Évangile sont décorés d'or, d'argent et de pierres précieuses, car en eux reluit l'or de la sagesse céleste, en eux brille l'argent d'une éloquence fondée sur la foi, en eux éclatent les pierres précieuses des miracles, de ces prodiges opérés par la main du Christ, par ces mains qui, selon la parole du divin Cantique (1), sont d'or faites au tour et pleines d'hyacinthes. » Ajoutons à ces motifs, la coutume d'exposer le livre des Évangiles sur l'autel, de le placer dans les conciles sur un trône au milieu de

(1) Cant. cantic., v, 14.

la salle des séances, de le porter solennellement dans les processions, de le donner à baiser au clergé.

Quelquefois on alla jusqu'à incruster dans la reliure même, au milieu des pierreries, de précieuses reliques : tel Didier du Mont-Cassin, enchâssant du bois de la vraie Croix et un morceau du vêtement de saint Jean l'évangéliste sur un évangélaire auquel il avait prodigué les plus riches ornements.

ARTICLE IV. — CÉRÉMONIAL OBSERVÉ DANS LA LECTURE OU LE CHANT DE L'ÉVANGILE.

Nous avons vu ce qu'était ce cérémonial d'après les deux premiers *Ordines Romani* ; Catalani, liturgiste du XVIII^e siècle (1), va nous dire ce qu'il a recueilli dans Amalaire, dans Innocent III, chez d'autres encore, comme D. Martène, le cardinal Bona, etc., tous fidèles à consigner les traditions liturgiques de l'Eglise.

D'après Amalaire (*de Ecclesiasticis Officiis*, Migne, P. L., tom. 105, col. 1112 et ss.), l'Évangélaire est porté solennellement à l'autel par le sous-diacre, dès le commencement de la messe pontificale. Innocent III (*de Mysteriorum Missæ*, Migne, P. L., tom. 217, col. 802 et ss.) fait cette remarque : « Le sous-diacre porte alors l'Évangé-

(1) Catalani, *de Codice Evangelii*, Liv. II, ch. 12 et ss.

liaire fermé ; il est dans cette action le type de saint Jean Baptiste qui prépara les voies à l'évangile ; il indique en même temps que, selon le mot de l'Apocalypse, ch. v, v. 4, le livre des Évangiles est une parole scellée, qu'il peut être ouvert seulement à l'autel et par le Christ lui-même ou le prêtre son représentant. Après avoir récité les prières : *Introibo*, etc., le prélat s'approche de l'autel, le baise, et alors on lui présente aussi à baiser le commencement du texte évangélique qui sera chanté un peu plus tard par le diacre. A ce moment, d'après un Cérémonial de l'église de Reims, l'archidiacre disait : *Hæc est lex sancta, Pater*, et l'archevêque répondait : *Credo et confiteor*. Amalaire dit ensuite que l'Évangélaire est déposé sur l'autel et qu'il y reste jusqu'à ce que le diacre vienne le prendre pour le chant de l'Évangile ; cette pratique a reçu une modification : le diacre, un peu avant de chanter l'Évangile, apporte lui-même sur l'autel le livre contenant le texte sacré, et c'est là qu'il viendra le reprendre après avoir récité, à genoux, la prière : *Munda cor meum*, etc... Lorsque le moment est venu, une prescription de l'Ordo romain veut que le diacre aille au préalable baiser les pieds du prélat, qu'il reçoive sa bénédiction, se rende à l'autel, et qu'ayant baisé l'Évangélaire, il l'élève ensuite entre ses mains. De nos jours, le diacre va baiser l'anneau du pontife, vient se mettre à genoux sur

les marches de l'autel pour réciter : *Munda cor*, prend le livre des Évangiles et vient demander la bénédiction.

Ce dernier rite, dit Catalani, est général et partout reçu ; ce qui varie, ce sont les formules mises sur les lèvres du diacre et du pontife. Aux termes du Missel romain, Rubriques générales, le diacre doit dire : *Jube, Domne, benedicere*, et Catalani fait observer une différence dans les termes dont se servent le prêtre et le diacre.

Le célébrant, évêque ou prêtre, demande aussi la bénédiction avant de lire l'Évangile, mais s'adressant à Dieu, Souverain et Maître universel, il dit : *Jube, Domine, benedicere* ; le diacre, parlant non immédiatement à Dieu mais à son représentant, dit : *Jube, domne*. Saint Pierre Damien explique pourquoi cette formule : *Jube, domne, benedicere*, de préférence à cette autre : *Domne, benedicito*, qu'on lisait dans la liturgie de Venise. C'est, dit-il, que : *Lecturus magnæ humilitatis gratia, non a sacerdote sed ab eo cui sacerdos jussit se postulat benedici*. D'après l'abbé Rupert, cette bénédiction est donnée au diacre qui va chanter l'Évangile et non au sous-diacre qui doit chanter l'Épître, pour marquer la différence entre les prophètes de l'ancienne Alliance et les apôtres de la Loi nouvelle : les prophètes, représentés par le sous-diacre, ont reçu de Dieu leur mission d'une façon invisible, mais les apôtres, représentés par

le diacre, ont été envoyés ostensiblement par le Sauveur incarné. Le prélat donne la bénédiction en ces termes : *Dominus sit in corde tuo et in labiis tuis ut digne et competenter annunties Evangelium suum, in nomine Patris et Filii...* Cette prière apprend au diacre que son cœur doit être en harmonie avec les paroles du Sauveur, que ce Sauveur lui-même doit résider intérieurement en lui et parler par sa bouche.

Nous avons dit, pages 34-36 et 52-55, ce qu'était, chez les Grecs comme chez les Latins, la procession à l'ambon pour le chant de l'Évangile ; on peut voir dans Innocent III (ouvrage cité, P. L., tom. 217, p. 822-824) d'autres détails circonstanciés sur l'ordre de procession des ministres, l'emploi de l'encens, et même du coussin dont on se servait dans certaines églises pour soutenir le livre ; les hérétiques des derniers temps, dit Catalani (il s'agit des protestants), n'ont pas manqué de tourner en ridicule ou de dénaturer ces diverses cérémonies, notamment l'usage des cierges, de l'encens consacré aux personnes et aux choses ; ils ont oublié, ces ardents défenseurs de l'Écriture, que l'ancienne Loi prescrivait l'usage de l'encens dans les sacrifices (voir Exode, ch. XXX, v. 1 et 35), que les cierges symbolisent la joie dont fut accompagnée la prédication de l'Évangile. Nous brûlons de l'encens à l'Évangile pour marquer notre respect à Jésus-Christ, vrai Dieu et souverain prêtre,

caché sous la lettre et nous parlant en elle. Il est vrai, on encense aussi les personnes ; mais, dit le C. Bona (*Rerum liturgicarum*, lib. I, c. 25), c'est par un motif de religion, on les invite par là à considérer en elles-mêmes les effets de la grâce divine, on les invite à faire monter vers Dieu leurs prières par un motif de reconnaissance et d'amour.

Les signes de croix sur le front, sur la bouche et sur la poitrine (les premiers Ordos romains ne parlent pas du signe sur la bouche) marquent l'éloignement de la fausse honte, la purification des lèvres et du cœur, conformément à la demande que le diacre vient d'adresser à Dieu : *Munda cor meum ac labia mea*. D'autres expliquent ainsi ce rite : le lecteur, disent-ils, veut marquer que ses sentiments sont ceux mêmes du Grand Apôtre ; il répète intérieurement : *Corde credo ad justitiam, quod credo confiteor ad salutem, non erubescō evangelium*. Les assistants se munissent du même signe pour des raisons analogues, car s'ils n'ont pas à annoncer officiellement l'Évangile, ils doivent régler leurs paroles et leurs actes conformément à ses enseignements.

A l'annonce *Sequentia*... les fidèles se tournent vers l'autel et répondent : *Gloria tibi Domine*, Gloire à vous, Seigneur, qui nous avez envoyé l'enseignement du salut. — Sur l'attitude que gardaient les auditeurs pendant le chant de l'Évan-

gile, un archevêque de Tours auparavant évêque du Mans, Hildebert nous a laissé quelques vers dans lesquels il résume les prescriptions liturgiques avec leur interprétation mystique :

Indè sinistrorsum Domini sacra verba leguntur
 Plebs baculos ponit, stat retegitque caput.
 Ut sis attentus, patiens, erectus in hostem
 Et *caput*, et *baculus* et *status ipse* docet ;
 Quippe caput retegens, attente audire moneris,
 Parcere cum baculum rejicis, instrueris ;
 Stans, discis quoniam stantes pugnare solemus,
 Quod te culpa gravis sub vigili hoste manet.

Qu'il faille écouter le saint Evangile la tête découverte, Catalani l'établit tout au long dans son *De codice Evangelii*, Lib. II, cap. 24, et en apporte tous les genres de preuves désirables : autorité des saints Pères, des Souverains Pontifes, des théologiens, canonistes, liturgistes ; exemple des plus hauts personnages, comme celui du pape Benoît XIII dont il dit : *Quo recentius, eo item validius ac venerabilius est... malens salutis subire periculum, quam a sacris ritibus vel latum unguem discedere ; adeo erat ecclesiasticæ disciplinæ, quam probè callebat tenax servator et custos.* Et il conclut : tout le monde sait que cet acte est une marque de respect donnée à l'Evangile, mais on peut en apporter d'autres raisons : a) la prédication évangélique a écarté toutes les ombres de la loi, donné aux hommes une pleine connais-

sance de la vérité; — *b*) il importe que pour écouter cette parole sainte tous les sens soient dégagés et attentifs; — *c*) nous devons à l'enseignement divin tous les témoignages de notre soumission et de notre respect. — La prescription de déposer le bâton peut nous sembler plus étrange de prime abord: le bâton paraît avoir été un appui, un soutien (peut-être même une arme de défense) que les fidèles prenaient pendant les longs offices, à une époque où on ne leur permettait pas de s'asseoir (et où leurs assemblées pouvaient être troublées), déposer le bâton pendant l'Évangile, c'était marquer que le secours humain n'était plus nécessaire dès lors que le Sauveur Jésus était là et faisait entendre sa parole, c'était en même temps professer qu'on voulait pratiquer le pardon des injures. L'usage a été depuis longtemps abandonné et le bâton n'est plus guère conservé que dans certains chapitres comme insigne du préchantre ou du doyen. La crosse des évêques peut être aussi considérée comme un bâton de ce genre, et il y aurait lieu de s'étonner de ce qui est dit dans le Cérémonial des Evêques (Liv. II, ch. VIII, n. 46): *Ipse Episcopus RETINET BACULUM inter ambas ejus manus junctas, stans versus diaconum cantantem*. Mais la raison de cette exception, disent les auteurs, est dans le caractère de cet insigne: ce n'est pas pour l'Évêque un appui matériel, mais une mar-

que de son autorité, de sa sollicitude en même temps qu'un instrument de correction : *Episcopi baculus est insigne ipsius auctoritatis, sollicitudinis atque correctionis*, et il n'a pas à le quitter pour entendre celui dont il est le représentant. — La prescription de se tenir debout marque la vigilance dans laquelle nous devons nous tenir continuellement, l'empressement que nous devons mettre à exécuter les ordres divins promulgués dans l'Évangile, l'ardeur dont nous devons être remplis pour combattre l'ennemi de nos âmes, pour défendre l'enseignement évangélique de toutes nos forces, même jusqu'à l'effusion de notre sang.

Ces dispositions se manifestent dans les paroles que l'Église met sur les lèvres des auditeurs quand le chant de l'Évangile est terminé ; ces paroles, il est vrai, ont un peu varié : on a, suivant les temps, répondu *Amen*, ce qui signifiait : oui, que Dieu nous fasse persévérer dans la foi à l'Évangile ; ou bien *Deo gratias*, merci à Dieu pour le bienfait d'une doctrine si sainte et si salutaire ; quelques-uns même ajoutaient *Benedictus qui venit in nomine Domini*, répondant à l'enseignement divin par les cris qui accueillirent Jésus lors de son entrée triomphale à Jérusalem. Nous disons aujourd'hui plus simplement : *Laus tibi, Christe*, renouvelant ainsi les sentiments déjà exprimés au début. (Voir plus haut, p. 54.)

D'accord avec l'*Ordo Romanus*, Alcuin dit que l'assemblée des fidèles faisait de nouveau le signe de la croix pour que l'enseignement du salut fût en quelque sorte scellé dans leurs âmes et préservé contre les atteintes du démon désireux de l'en arracher. La coutume fut aussi de présenter le texte à baiser, non seulement à l'évêque, mais à tous les clercs, ce privilège fut parfois étendu à toute l'assistance ou aux notables, mais les Souverains Pontifes ont protesté contre cette extension. La discipline actuelle est que le prêtre baise le livre en disant : *Per evangelica dicta deleantur nostra delicta* ; s'il célèbre devant l'évêque diocésain, ou un cardinal ou un légat du pape, il s'abstient de le faire et on présente alors le texte à baiser au plus digne seul, pour marquer ainsi davantage l'unité du Christ.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'usage du texte évangélique en dehors de la messe et sur les grâces, les faveurs, parfois extraordinaires, par lesquelles Dieu a récompensé la confiance des fidèles, mais ce serait sortir de notre sujet. Catalani consacre à ces pratiques tout le livre troisième de son ouvrage déjà cité, *De Codice Sancti Evangelii*. Qu'il nous suffise de dire : Quiconque saura s'abstenir de toute pratique irrévérencieuse et superstitieuse, se tiendra dans les sages limites déterminées par l'Eglise, pourra, en recourant à l'Évangile, expérimenter ce qu'en dit saint Paul :

Virtus enim Dei est omni credenti (Rom., I, 16),
ou la note caractéristique que lui appliquait saint
Chrysostome quand il l'appelait une « officine
médicinale où toutes les maladies et tous les
maux sont guéris gratuitement ».

CONCLUSION

Ici s'arrête cet essai sur les Évangélistes. Le plan que je me suis tracé au début a-t-il été réalisé ? Le lecteur en jugera : qu'il me pardonne si je me suis laissé entraîner à quelques digressions, peut-être aurais-je pu passer sous silence certains usages ou certaines pratiques concernant le saint Évangile, omettre des énumérations et des listes qui semblent des répétitions. Et pourtant le travail de comparaison que j'ai tenté de faire est une ébauche fort imparfaite, à peine donne-t-il l'idée des 1.072 évangélistes dont Gregory a publié la liste dans son *Textkritik des Neuen Testaments* ; en lisant un pareil chiffre, d'autres trouveront ma tentative plutôt insuffisante : que ceux-là aient égard aux limites imposées par un fascicule de cent vingt pages.

A l'époque où les investigations faites m'ont amené, c'est-à-dire vers le milieu du XV^e siècle, les Missels pléniers ont fait leur apparition depuis longtemps déjà ; bientôt ils vont supplanter les

Évangélistes, dont le sort est uni au leur, l'imprimerie va permettre de multiplier plus facilement le nombre des exemplaires. D'un autre côté, la liberté relative dont jouissaient les églises particulières de déterminer les lectures amènera des divergences un peu plus considérables : c'est ce qui nécessitera la réforme du Missel romain opérée comme celle du Bréviaire à la suite du saint Concile de Trente. Pour revenir à l'unité dans les lectures, il a suffi d'opérer le travail dont parle saint Pie V dans la bulle de publication du nouveau Missel, *Quo primum tempore* : « Ayant choisi plusieurs hommes doctes, nous leur avons confié ce travail ; et ceux-ci ayant comparé avec grand soin tous les plus anciens manuscrits de notre Bibliothèque Vaticane, et d'autres encore, apportés d'ailleurs, les plus purs et les mieux corrigés ; ayant aussi consulté les ouvrages des auteurs anciens et approuvés qui ont laissé des écrits sur la science des rites sacrés, ils ont restitué le Missel lui-même, suivant l'antique règle et rite des saints Pères. »

Les quelques listes données au cours de ce travail permettront au lecteur d'en faire la constatation, pour peu qu'il veuille les comparer avec les passages évangéliques distribués dans le Missel romain.

A l'appui des documents invoqués et dont l'Église romaine a usé pour constituer son Lection-

naire, il est permis, ce semble, d'apporter le suffrage de nos frères séparés, les protestants d'Angleterre et d'Allemagne. Trop de ressemblances existent entre le Missel romain et le *Book of common Prayer* pour qu'on ne convienne pas que les auteurs ont puisé aux mêmes sources. Et de fait, l'auteur de l'article *Lectionary* dans le *Dictionary of christian antiquities* de Smith le constate en ces termes : « Le *Comes* édité par Pamélius est en parfait accord, quant aux Epîtres et aux Evangiles, avec le recueil liturgique romain ; un extrait de ce dernier, depuis longtemps connu en Angleterre, a été sagement conservé dans tout ce qu'il a d'important par les rédacteurs des deux livres de prières du règne d'Edouard VI. » Même constatation est faite par les protestants d'Allemagne : qu'on lise, pour s'en convaincre, l'ouvrage de Ranke, *Das Kirchliche Pericopen-system*. D'autre part, Caspari, l'auteur de l'article plus récent et non moins documenté qui a pour titre *Péricope*, dans la *Realencyclopädie* de Herzog, a des phrases caractéristiques à ce sujet ; nous en citerons quelques-unes : « Maintenant que nous allons examiner la question de l'origine des Péricopes de l'ancienne Eglise, il serait peut-être utile de rappeler que Luther a conservé pour les dimanches et fêtes les mêmes lectures qui se faisaient avant la Réforme. Ces leçons sont le reste d'un Lectionnaire du moyen âge

qui existe encore : ce Lctionnaire n'avait pas partout la même forme, comme on peut le voir par les tableaux de lectures en usage dans les églises de Rome et de Paris, mais dans ses parties essentielles ce Lctionnaire est le même partout. » Un peu plus loin, après avoir allégué quelques documents, entre autres le *Comes ab Albino emendatus*, le même auteur ajoute : « Aucun de ces documents n'est antérieur à Charlemagne, mais ils peuvent avoir reproduit d'anciens lectionnaires. Comme Pépin et Charles ont introduit la liturgie romaine dans leur royaume, il faut admettre que nos péricopes viennent du Lctionnaire romain en usage avant les Carlovingiens. Nos péricopes ont en général deux lectures, épître et évangile : ceci avait lieu également dans la messe romaine. En comparant les péricopes qui nous sont parvenues par le Sacramentaire de Luther avec les passages du *Comes Albini* et l'Homiliaire de Charlemagne, on remarquera une grande ressemblance, excepté pour certains jours et pour certains changements de textes. Les lectionnaires anciens avaient beaucoup plus de lectures que les nôtres. Luther et ses contemporains n'ont fait de listes que pour les dimanches et les fêtes. »

Cette commune entente pour la lecture d'un même passage évangélique dans les réunions des fidèles pourrait, dans les desseins de la Providence,

amener, à un moment ou à l'autre, le retour des brebis égarées au seul vrai bercail. Puissions-nous par nos prières obtenir la réalisation de ce vœu si cher au Pasteur de nos âmes, le Sauveur Jésus :
Et alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere, et vocem meam audient et fiet unum ovile et unus Pastor! (S. Jean, X, 16.)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
-------------------	---

CHAPITRE I. — PREMIÈRE ÉPOQUE

Les Evangéliaires pendant les quatre premiers siècles de l'Eglise.

Livres dont on se servait. — Existence des lectures évangéliques. — Passages qu'on lisait et cérémonial.....	11
--	----

CHAPITRE II. — DEUXIÈME ÉPOQUE

Du V^e au X^e siècle.

Article I. — Dans les Eglises d'Orient. — Recueils grecs et recueils syriaques. — Distribution des lectures dans l'Eglise grecque et dans les autres églises orientales. — Cérémonial.....	23
Article II. — Dans les Eglises d'Occident. — Recueils. — Distribution des lectures. — Cérémonial.....	37

CHAPITRE III. — TROISIÈME ÉPOQUE

Du X^e siècle jusqu'au milieu du XV^e siècle.

Article I. — Coup d'œil d'ensemble sur les documents relatifs aux Evangéliaires.....	58
Article II. — Idée que ces documents nous donnent de la distribution des Evangiles : — dans l'Eglise de Rome ; — dans le rit ambrosien et gallican.....	69
Article III. — Décoration intérieure et extérieure des Evangéliaires ...	102
Article IV. — Cérémonial observé dans la lecture ou le chant de l'Evangile.....	110
CONCLUSION.....	121

set to 3-2-12

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--

CE XX

 a39003 011857678b



CD 701 OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	03	11	17	08	9